

La Presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 14 AOÛT 1987

Le MEIR manque d'argent; les subventions ne viennent plus

GUY TAILLEFER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Quelque 400 demandes de subvention soumises par des entreprises québécoises dorment actuellement dans l'attente d'une réponse sur les tablettes du ministre de l'Expansion industrielle régionale (MEIR), soutient le président de l'Association des commissaires industriels du Québec, M. Réal Patry.

Au ministère, un haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat a jugé qu'il était difficile de quantifier la situation, tout en reconnaissant qu'un «bon nombre» de dossiers sont en suspens.

Le MEIR, a précisé cette source, procède à «une révision de ses priorités financières».

Aucune nouvelle somme, a-t-il ajouté, ne sera engagée par le MEIR dans de nouveaux projets avant que cet examen n'ait été complet, vraisemblablement à la mi-septembre.

«Cette révision et le manque de disponibilité financière sont deux questions évidemment liées», a reconnu un autre fonctionnaire qui a préféré lui aussi conserver l'anonymat.

Ces affirmations contredisent au moins en partie la thèse du «business as usual» que sert le ministre Michel Côté depuis deux mois aux médias et aux partis d'opposition.

La situation administrative trouble le MEIR, sa disparition la semaine dernière au profit du nouveau ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et la création d'agences de développement régional dans l'Ouest canadien, les Maritimes et le nord de l'Ontario continuent de susciter de très vives inquiétudes dans les régions moins favorisées du Québec, en dépit des propos rassurants du ministre Côté.

Pour M. Patry, la situation est pourtant claire: «Le ministère ne fait pas d'offres de subvention parce que les coffres sont vides».

«Il va falloir qu'Ottawa trouve des fonds pour respecter ses engagements», soutient-il.

Les partis d'opposition n'ont cessé de répéter que le MEIR était en état de faillite.

En juin, trois enquêtes étaient ouvertes sur la situation administrative et financière du ministère, après la publication d'informations voulant que celui-ci ait défoncé de quelque \$90 millions son budget annuel de \$900 millions, deux mois seulement après le début de l'exercice financier 1987-88.

Cette semaine, M. Côté a reconnu que les fonctionnaires de son ministère se faisaient actuellement plus sélectifs dans l'octroi de subventions. Le ministère a engagé des sommes de \$850 millions cette année et obtenu en juin une injection de fonds additionnels de \$200 millions.

«À cause de la popularité des programmes et de la reprise économique, un nombre considérable, un nombre beaucoup plus important de projets nous sont présentés», a-t-il déclaré.



Harvie Andre tient à la version originale de son projet de loi.

Médicaments brevetés: le Sénat affronte le gouvernement

Presse Canadienne
OTTAWA

Dominé par les libéraux, le Sénat a décidé d'affronter le gouvernement conservateur, aujourd'hui, en adoptant en troisième lecture une version modifiée du projet de loi sur les médicaments brevetés.

Pour entrer en vigueur, une loi doit être approuvée dans des versions identiques par les Communes et le Sénat.

Le ministre de la Consommation, M. Harvie Andre, a déclaré la semaine dernière qu'il tenait absolument à sa version du projet de loi, qui va revenir maintenant devant la Chambre.

Dans la version originale (celle approuvée par les Communes), la loi interdit la concurrence pour les médicaments brevetés au cours des dix premières années de leur mise en vente.

La version du Sénat réduit la période de monopole à quatre ans, bien qu'elle augmente les droits aux producteurs de produits génériques.

Il y a plus d'un an que le gouvernement essaie de faire adopter ce projet de loi, dans le but, affirme-t-il, d'aider la recherche pharmaceutique. Ses détracteurs soutiennent qu'il aura pour conséquence de hausser le prix des médicaments.

Le Québec anglophone veut sa part d'immigrants

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Québec anglophone veut sa part d'immigrants.

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier les niveaux d'immigration au Québec pour les années 1988 et 1989, le groupe de lobby anglophone Alliance Québec a indiqué qu'il favorisait une augmentation du nombre d'immigrants au Québec, mais demande au gouvernement d'ouvrir encore plus grand les portes de l'anglais aux immigrants.

Alliance Québec souhaite que les immigrants dont la langue maternelle est l'anglais aient le droit de poursuivre leurs études en anglais plutôt qu'en français.

L'accès devrait également s'appliquer aux immigrants qui ont déjà reçu leur instruction en anglais dans un pays autre que le Canada, ou dont les parents ont déjà reçu leur instruction en anglais.

Actuellement, seuls les ressortissants ayant fait au Canada leurs études en anglais peuvent inscrire leurs enfants dans une école anglaise. C'est la «clause Canada».

Selon le secrétaire d'Alliance Québec, M. Jim Carter, l'élargissement de l'accès aux écoles anglaises créerait un «climat de confiance» chez les nouveaux arrivants et «ralentirait la chute des institutions anglaises au Québec».

Dans son mémoire, Alliance Québec a présenté la minorité anglaise du Québec comme étant très diversifiée au plan ethnique. Il importe, selon le groupe, de permettre aux Anglo-Québécois de maintenir des «liens historiques» avec les immigrants de langue maternelle anglaise.

Alliance Québec souligne que le système d'éducation anglais a perdu 50 p. cent de sa clientèle depuis 1975 et que 100 000 anglophones ont émigré depuis cette même année.

De plus, lit-on dans le mémoire, les femmes anglophones ont un taux de fertilité encore plus faible que leurs compatriotes francophones. Pour ces raisons,

Les propos du Père Harvey «inquiètent» Louise Robic

Presse Canadienne

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Louise Robic, se dit «inquiète» relativement aux affirmations lancées cette semaine par le Père Julien Harvey, du Centre de justice et foi.

Comparaisant devant la commission de la Culture chargée d'étudier les niveaux d'immigration pour les années à venir au Québec, le Jésuite a indiqué que pour les jeunes Québécois défavorisés, les immigrants sont des «voleurs de jobs».

Le Père Harvey a également chatouillé la susceptibilité de plusieurs membres de la commission parlementaire en suggérant au gouvernement d'éliminer de sa liste de sélection certaines ethnies immigrantes qui ne se plient pas «aux valeurs québécoises qui sont la démocratie, l'ordre, le respect de la femme, le français et l'hygiène».

Enfin le Père Harvey a servi une sérieuse mise en garde au gouvernement contre les risques d'affrontements interraciaux qui pourraient découler d'une politique non réussie de l'immigration au Québec.

En marge des travaux parlementaires sur l'immigration, la ministre Robic a indiqué qu'elle déplorait la position du Père Harvey. A son avis, certains propos, concernant le chômage, sont erronés.

«Il est faux de prétendre que l'immigration crée le chômage. Les statistiques nous prou-



Louise Robic

vent le contraire», a-t-elle expliqué.

Quant à la suggestion du Père Harvey d'écarter certaines ethnies, qui acceptent mal les valeurs québécoises, Mme Robic la trouve totalement inconcevable.

De toutes façons, estime la ministre, les immigrants qui viennent au Québec savent qu'ils doivent se conformer à la culture. «Nous sommes capables de les éduquer».

Quant au risque d'affrontement entre ethnies auquel réfère le Père Harvey, il n'est certes pas nul, admet Mme Robic.

Mais, ajoute-t-elle, «je crois que les immigrants qui viennent ici recherchent la paix et la démocratie. Ils abandonnent derrière eux leurs problèmes pour devenir de bons citoyens».

la minorité anglophone veut elle aussi sa part d'immigrants.

En contrepartie, Alliance Québec reconnaît que le français est indispensable pour les immigrants. Aussi fait-elle valoir que les immigrants qui fréquenteront

les écoles anglaises devront obligatoirement apprendre le français.

Avec le mémoire du Centre justice et foi, présenté mercredi, celui d'Alliance Québec tranche avec les autres exposés livrés au

cours de cette commission parlementaire sur l'immigration.

La totalité des mémoires présentés croient à la nécessité d'augmenter le nombre d'immigrants au Québec et tous — sauf Alliance Québec — souhaitent que leur intégration se fasse en français d'abord.

«Les Québécois n'accepteront jamais de régler leur problème démographique au prix de la marginalisation de leur langue», a lancé hier Mme Nicole Boudreau, de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal. A l'instar de plusieurs autres groupes, la SSJB recommande qu'on accorde plus d'importance à la connaissance du français comme critère de sélection des immigrants indépendants.

«Nous estimons que le Québec a besoin d'immigrants, mais nous demandons seulement aux dirigeants de faire en sorte que l'immigration joue en notre faveur», conclut le mémoire de la SSJB.

Les audiences se sont terminées hier avec l'exposé de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

A l'opposé du Conseil du patronat, la CSN a suggéré au gouvernement de privilégier davantage l'immigration de réfugiés — qu'on qualifie d'immigration humanitaire — par rapport à celle d'immigrants indépendants, que le CPQ privilégie en raison de l'importance des retombées économiques qu'elle génère.

Pour sa part, la CSN n'est pas convaincue que ces immigrants stimulent l'emploi. Elle demande une étude à ce sujet.

La centrale syndicale a été la seule hier à soulever les problèmes que vivent les femmes immigrantes. Se basant sur des données gouvernementales, la CSN a révélé que 40 pour cent d'entre elles ne connaissent pas le français. Cette situation est due au fait que le français ne semble accessible — ou nécessaire — qu'aux immigrants oeuvrant sur le marché du travail. Une situation à corriger, estime la centrale.

De plus, les femmes immigrantes contribuent à elles seules au tiers de l'analphabétisme au Québec. Chiffre pour le moins important à retenir, a commenté la critique péquiste Louise Harel.

\$28 millions de contrats à deux firmes conservatrices

Presse Canadienne
OTTAWA

Le député libéral Don Boudria a révélé, hier, que le gouvernement conservateur a octroyé des contrats de publicité de plus de \$28 millions à deux firmes conservatrices, depuis 1984.

M. Boudria a obtenu le détail des contrats du gouvernement lui-même, en réponse à une question écrite, aux Communes.

Camp and Associates a reçu des contrats de \$20 980 707. Cette firme était dirigée par M.

Don Boudria, un organisateur conservateur qui a quitté son poste pour devenir conseiller du premier ministre Brian Mulroney.

Foster Advertising a eu des contrats de \$7 207 531. La firme est dirigée par M. Tom Scott, qui a été directeur de la publicité et des communications pour les conservateurs à l'élection de 1984.

Ces contrats atteignent la somme de \$28 218 685,60, en tenant également compte des contrats de \$30 447,60 obtenus par Advance Planning, une filiale de Camp and Associates.

Le député Boudria a suggéré qu'un comité des Communes élabora un nouveau système d'octroi des contrats.

Réfugiés: une loi «draconienne»

Presse Canadienne
NIAGARA FALLS, Ontario

Si les amendements à la loi de l'immigration soumis par le gouvernement fédéral sont adoptés par le Parlement, la région de Niagara Falls et de Fort Erie va devenir l'un des plus importants centres d'entrée clandestine de réfugiés au pays.

C'est la prédiction qu'a faite hier Mme Chris Wigglesworth, représentante du Comité des réfugiés d'Amérique centrale.

«Je pense, a-t-elle déclaré, que les gens sont prêts à suivre leur propre morale, plutôt que cette loi draconienne».

Pour elle, les amendements proposés constituent «un déni des droits de la personne, comme la Loi des mesures de guerre».

«En vertu de la loi, a-t-elle affirmé, des prêtres canadiens pourraient être écroués pour avoir aidé des gens à s'enfuir de la torture et de la mort dans leur propre pays».

Le projet de loi C-84, actuellement à l'étude en Chambre, prévoit une peine d'emprisonnement de 10 ans et une amende de \$500 000 pour quiconque aide quelqu'un à entrer illégalement au Canada.

«Cette loi, a-t-elle accusé, représente un immense pas en arrière pour un pays qui est considéré comme humanitaire dans le monde entier».

L'Accord constitutionnel: pour un Québec multiculturel

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Le multiculturalisme devrait être reconnu comme une caractéristique fondamentale du Canada, au même titre que le bilinguisme.

Ce principe devrait être inscrit dans l'Accord constitutionnel de 1987, ont soutenu hier le Conseil ethnoculturel du Canada et une demi-douzaine de groupes ethniques devant les membres du Comité mixte sur l'Accord constitutionnel de 1987.

«Nous croyons que la diversité multiculturelle des Canadiens est une caractéristique aussi fondamentale du Canada que sa dualité linguistique», a déclaré M. George Corn, président du Conseil ethnoculturel du Canada. Ces deux caractéristiques doivent être égales en droit et être reconnues dans la Constitution canadienne».

Sidney Poon et Lilian Ma, du Conseil national sino-canadien, ont ajouté que s'il y a deux langues officielles au Canada, aucune culture n'est plus officielle qu'une autre.

Le vice-président du Comité ukrainien du Canada, M. Ihor Broda, a soutenu de son côté que la disposition de l'accord reconnaissant les droits des autoch-

nes et le caractère multiculturel du Canada n'était pas suffisante pour mettre le multiculturalisme et le bilinguisme sur un pied d'égalité.

M. Arthur Miki, président de l'Association nationale des Nippo-Canadiens, a affirmé que des dispositions constitutionnelles explicites constituaient un moyen de prévenir le racisme systémique et d'autres formes de discrimination.

«Notre principale préoccupation est de s'assurer que l'expérience des Nippo-Canadiens ne sera jamais vécue par d'autres groupes minoritaires», a-t-il déclaré.

Des dizaines de milliers de Nippo-Canadiens ont été détenus dans des camps de concentration au Canada au cours de la Seconde guerre mondiale.

Société distincte

Les groupes ethniques se sont particulièrement inquiétés de la reconnaissance du statut distinct du Québec.

«Est-ce que les 60 000 Chinois du Québec auront l'assurance que leur héritage sera préservé? Seront-ils assimilés en vertu de la «société distincte»?», se sont inquiétés Sidney Poon et Lilian Ma.

L'Accord constitutionnel de 1987 devrait reconnaître que le

Québec est multiculturel et que le gouvernement du Québec a la responsabilité de promouvoir cette diversité, a soutenu le Conseil ethnoculturel du Canada.

Le Comité ukrainien du Canada a proposé pour sa part de reconnaître que le Québec constitue une «société multiculturelle distincte».

Les groupes ethniques ont demandé à ce qu'il soit clairement stipulé que l'accord sera soumis à

Presse Canadienne
OTTAWA

L'Accord constitutionnel de 1987 rendra difficile l'établissement de services de garde de qualité équivalente dans l'ensemble du pays.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde de l'enfance a exprimé cette opinion hier devant le comité mixte de la Chambre et du Sénat sur l'entente constitutionnelle de 1987.

«Nous sommes heureuses de voir que l'accord reconnaît le pouvoir du fédéral de dépenser dans des domaines provinciaux, une situation de fait, a déclaré

la Charte canadienne des droits et libertés.

Ils se sont également inquiétés des pouvoirs accrus accordés aux provinces en matière d'immigration.

C'est le Canada, et non les provinces, qui devrait avoir la primauté dans le processus d'intégration des immigrants, a déclaré M. Andrew Cardozo, directeur exécutif du Conseil ethnoculturel du Canada.

Un danger pour la garde d'enfants

Presse Canadienne
OTTAWA

L'Accord constitutionnel de 1987 rendra difficile l'établissement de services de garde de qualité équivalente dans l'ensemble du pays.

L'Association canadienne pour la promotion des services de garde de l'enfance a exprimé cette opinion hier devant le comité mixte de la Chambre et du Sénat sur l'entente constitutionnelle de 1987.

«Nous sommes heureuses de voir que l'accord reconnaît le pouvoir du fédéral de dépenser dans des domaines provinciaux, une situation de fait, a déclaré

Mme Lise Corbeil-Vincent, coordonnatrice au sein de l'association. Mais avec la possibilité pour une province de se retirer avec compensation, nous risquons d'obtenir des services inégaux de garde d'enfants à travers le pays».

Cette inégalité affectera les familles qui doivent déménager de province et constituera un obstacle à la mobilité à travers le pays, a-t-elle ajouté.

Le problème majeur avec cette section de l'accord réside dans l'imprécision des termes choisis, a déclaré aux membres du comité la présidente de l'association, Mme Lynette Billard.

Selon l'accord ratifié le 3 juin dernier, les provinces qui veulent

obtenir une compensation devront appliquer un programme ou une mesure compatible avec les objectifs nationaux.

Ces objectifs nationaux ne sont pas suffisamment définis, a soutenu Mme Corbeil-Vincent. Même les premiers ministres provinciaux ne s'entendent pas sur l'interprétation à donner à cette expression.

Si le gouvernement fédéral ne peut que fixer des objectifs peu élevés, les services de garde seront inégaux à travers le pays parce que des provinces se tiendront à ces objectifs minimaux, tandis que d'autres se fixeront elles-mêmes des objectifs plus élevés, a expliqué Mme Corbeil-Vincent.

l'affaiblissement du gouvernement fédéral qu'entraînera selon elle l'accord.

Balkanisation

«Nous considérons que c'est un prélude à la balkanisation du Canada», a soutenu M. Mohinder Grewal, de l'association.

Le Comité ukrainien a formulé la même inquiétude en affirmant qu'«historiquement, le gouvernement central avait été le champion des droits à l'égalité, et qu'il avait mis en œuvre les normes que les gouvernements provinciaux et locaux se doivent de respecter».

Le Conseil ethnoculturel du Canada a enfin réclamé une augmentation de la représentation des minorités ethniques au Sénat et à la Cour suprême, et la mise du multiculturalisme à l'ordre du jour d'une prochaine conférence constitutionnelle des premiers ministres.

La présentation des divers groupes ethniques a mis un terme à la deuxième semaine d'audiences du Comité mixte de la Chambre et du Sénat sur l'Entente constitutionnelle de 1987.

Les membres du comité entendront des témoins pendant encore trois semaines, puis devront déposer un rapport au Parlement au plus tard le 14 septembre prochain.

Paul Desmarais
président du conseil
d'administration

Roger D. Landry
président éditeur

Michel Roy
éditeur adjoint

Claude Gravel
directeur de l'information

Jean-Guy Dubuc
éditorialiste en chef

Éditorial

Tontons macoutes

«Quand des policiers en ont assez, on sait ce dont ils sont capables.» A cette déclaration du président de la Fraternité des policiers de la CUM, en assemblée générale, hier, on est tenté de répondre: «En effet, on le sait.» Et ce n'est pas très joli.

Il ne s'agit pas de nier que les policiers, comme tout groupe de travailleurs, ont eux aussi des droits. Et que leurs demandes puissent être justifiées.

Ce qui choque, c'est que les policiers disposent de moyens qui faussent le jeu des négociations. Dans un pays où l'armée joue un rôle mineur, du moins sur le plan intérieur, la société en vient à considérer, souvent avec raison, qu'elle ne peut se passer de la police. Les policiers, qui le savent, en arrivent ainsi à obtenir des avantages excessifs.

Un avocat de l'Aide juridique qui vient de commencer sa pratique après des études universitaires, touche actuellement, en moyenne, \$23 500 par année; ceux qui ont dix ans de métier reçoivent environ \$38 400. Un procureur de la Couronne gagne seulement quelque \$10 000 de plus, à expérience comparable.

Il ne s'agit que de comparaisons avec d'autres professions gravitant autour de ce qu'il est convenu d'appeler la «justice». Une lecture rapide de la rubrique «Carrières et professions», dans *La Presse* de cette semaine, permet de constater que les diplômés universitaires d'autres disciplines, avec trois ans d'expérience, se font offrir, en moyenne, un traitement de \$28 000 à \$38 000. Est-il besoin de rappeler que la majorité des policiers n'ont pas fréquenté l'université?

Le policier de la CUM, lui, touche \$39 920 après quatre ans de service sans compter le temps supplémentaire, rémunéré bien sûr, et une caisse de retraite qui fait l'envie d'à peu près tout le monde.

L'augmentation offerte par la Communauté urbaine à ses policiers est de 4 pour cent. Ceux-ci la jugent insuffisante, même si leur salaire serait ainsi de \$420 plus élevé que celui qu'ont obtenu, le mois dernier, leurs collègues de la Sûreté du Québec.

Pourtant, les derniers chiffres de Statistique Canada indiquent que les salaires n'ont augmenté que de 2,1 pour cent depuis un an. Au Québec, la moyenne est quelque peu plus élevée, s'établissant à 2,4 pour cent.

Même en supposant que les policiers aient raison de réclamer 5,5 pour cent — soit le 4 pour cent offert par la CUM et 1,5 pour cent additionnel de rattrapage auquel ils auraient droit en vertu d'une sentence arbitrale —, leurs méthodes de chantage seraient totalement inacceptables.

Le vote à main levée d'hier matin, au terme d'une assemblée générale qui n'a duré que de 6 à 8 minutes selon les témoins, constitue un véritable ultimatum aux dirigeants de la CUM. Nos dirigeants élus négociant, ni plus ni moins, avec un revolver sur la tempe. Au surplus, en contestant la juridiction du Conseil des services essentiels, les policiers semblent avoir bien peu de considération pour les organismes chargés de faire respecter la loi.

Les dirigeants de la CUM ne doivent pas céder. Nous ne sommes pas une république de bananes où la police fait la loi.

Pierre VENNAT

M. Reagan sauvé

Tout autre que Ronald Reagan serait déjà tombé en flammes. Il y a une providence pour l'actuel président des États-Unis. Telle est l'impression dominante, après l'allocution présidentielle de mercredi.

On en reparlera, bien sûr. Neuf mois d'interrogations, de doutes, de demi-vérités et de contradictions ne vont pas s'effacer si vite. Certains protagonistes dans l'entourage présidentiel ont encore des comptes à rendre. D'une façon globale, l'irragate reste inséparable de la chronique d'une présidence. Mais, le président, lui, est sauvé.

Pourquoi en est-il ainsi? Il est bien possible que, dans beaucoup de situations, la personnalité des gens compte plus que leur compétence (ou leur incompétence) et plus que la qualité du travail fourni. Pourquoi cette règle ne s'appliquerait-elle pas à la présidence des États-Unis, dans un pays où la politique est «personnalisée» comme nulle part au monde, pour user d'un barbarisme?

Ronald Reagan a reçu en don une personnalité agréable. Il jouit de dons de sympathie, c'est-à-dire d'une inclination naturelle à la cordialité. Quand on plaît naturellement, dans une société qui a les moyens du gaspillage, on se fait pardonner bien des bêtises.

Ces bêtises, M. Reagan a la coquetterie de les assumer. Il dit assumer la responsabilité du gâchis. Convenons que ce n'est pas un exploit extraordinaire. Il est payé pour diriger le pays. N'est-il pas le commandant en chef?

Depuis le président Harry Truman, inventeur de la formule «the buck stops here», tous les présidents des États-Unis ont toujours revendiqué la responsabilité des actes du gouvernement. Après le désastre de la baie des Cochons, John Kennedy a dit: «Je suis responsable.»

Donc M. Reagan est responsable des démarches aussi maladroites que mal inspirées auprès de l'Iran et du grenouillage en faveur des rebelles en lutte contre le gouvernement du Nicaragua. Responsable aussi d'un certain nombre de demi-vérités, servies copieusement au public depuis tant de mois.

Car si le président affirme avec force qu'il n'était pas au courant du détournement de fonds (provenant des ventes d'armes à l'Iran) en faveur des *contras* du Nicaragua, il ne prétend plus aujourd'hui n'avoir pas eu vent de négociations pour libérer les otages américains et de sollicitations faites auprès de gens en moyens pour le soutien des rebelles.

Après l'allocution, un ultra-conservateur a dit: «Incapable de battre Reagan dans une élection, l'aile gauche démocrate, avec la complicité des médias, a lancé cette machine de guerre qu'on appelle l'irragate.»

Si le jugement est exact, il s'ensuit que ce qui est en cause, ce n'est pas seulement le «déraillement» d'une politique, mais cette politique elle-même.

Aux yeux de l'opposition, la politique de l'administration en Amérique centrale est aberrante. Pour les conservateurs, au contraire, le vrai tort du président est de n'avoir pas pris et de ne pas prendre aujourd'hui résolument les moyens d'écraser la tête du serpent en Amérique centrale.

Sur ces points fondamentaux M. Reagan ne s'est pas expliqué. Sans doute son tempérament ne l'incline-t-il pas à aller au fond des choses.

Guy CORMIER



DRÔTES RÉSERVES

TRIBUNE LIBRE

LA CARICATURE SEXISTE ET RACISTE DE BERTHIO



«Extrêmement outrée...»

■ Je suis extrêmement outrée de retrouver dans *La Presse* du 7 août la caricature de Girerd appuyant celle de Berthio. La solidarité entre caricaturistes est ici fort déplacée!

Alors que la caricature de Berthio pour Provigo a déclenché une vague de protestations de la communauté noire (cf. *La Presse*, 6 août), *La Presse* ose la reprendre en se moquant des réactions de ceux et celles qui ont été profondément indignés de la semiologie d'un tel message publicitaire.

Le melon d'eau est pour la communauté noire ce que les «petits fours» peuvent représenter pour la communauté juive. Qui oserait défigurer celle-ci en présentant un message publicitaire où un rabbin, la main posée sur la tête d'un SS, déclarerait: «J'aime les petits fours»?

Provigo a certainement manqué de rigueur et d'éthique professionnelle en acceptant la publication d'une telle caricature. *La Presse*, elle, se déclare carrément raciste! Et ça, c'est une faute impardonnable. Au lieu d'atténuer les différences raciales et d'encourager leur intégration, les entreprises québécoises «s'amusent» à les accentuer. Ignorez-vous la portée des «images»? Des excuses en 1ère page s'imposent!

Quant à Provigo, le financement d'activités culturelles et sportives de la communauté noire pour réparer leur «erreur» me semblerait une «amende» honorable.

Jocelyne CHARBONNEAU
Communauté blanche
Montréal

■ (...) Bien que, personnellement, je n'ai rien trouvé de raciste dans la caricature de Berthio, je peux comprendre que la communauté noire ait pu s'offusquer. Cependant, puisque Provigo ignorait qu'elle contenait supposément un message subliminal, selon les dires de Madame Holt, porte-parole de la communauté noire, je ne peux comprendre que cette dernière ne puisse se satisfaire des excuses et des explications fournies par la compagnie Provigo.

Il ne faudrait tout de même pas exagérer! Si cette caricature, surtout suite aux explications du caricaturiste et de Provigo, est raciste et offense la communauté noire, je me demande sincèrement où nous allons!

Il serait temps que certaines personnes cessent de jouer aux vierges offensées (...)

Pierre J. CYR
Brossard

■ La liberté d'expression ne nous permet pas de mettre notre poing sur la figure de ceux qui nous déplaisent. Pourquoi nous permettrait-elle plus de les insulter par les mots ou les caricatures?

Le moins que l'on puisse dire de la caricature de Berthio dans la circulaire de Provigo, c'est qu'elle était d'un goût douteux. Quand on lit les explications de Mme Lyndon-Holt, on comprend ce qu'elle a aussi de profondément insultant.

Mais ce que je trouve beaucoup plus grave, c'est la caricature de Girerd prenant la défense de Berthio. Dans la capsule faisant parler le chien, rien de subliminal, c'est du racisme dans sa plus basse ex-

pression, sous déguisement philosophique.

Après avoir publié l'article sur Mme Lyndon-Holt, *La Presse* ne peut plaider l'ignorance. Que faut-il comprendre?

Renée ARSENAULT
Saint-Constant

De grâce, un peu d'humour!

■ L'intervention de Mme Lyndon-Holt dans *La Presse* du jeudi 6 août a fait déborder notre vase.

En effet, quand donc les Noirs s'assurèrent-ils comme tels? Quand donc cessèrent-ils de s'offusquer d'un rien, de chercher continuellement la bête noire (pardon!)?

Bien d'autres peuples sont venus chez nous avec leur culture, leurs goûts, leurs coutumes, etc., et ils se sont fait très bien accepter: je pense aux Italiens, aux Chinois, aux Grecs et j'en passe. Ces gens-là n'ont pas passé leur temps à regimber sur tout et sur rien. Ils se sont retrouvés les manches, ont travaillé dur, mais ont réussi à s'intégrer et à nous faire partager leurs goûts, aimer leur cuisine, etc.

Se plaindre constamment pour des peccadilles est une forme de paranoïa qui, à la longue, favorise le racisme.

Si les Noirs essayaient d'ajouter un brin d'humour à leur vie, tout le monde, y compris eux-mêmes, en seraient plus heureux.

Lucie RAYMOND et
Pierre PELLETIER
Repentigny

N.B.

■ *La Presse* publie sous cette rubrique les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt, concision, signature, nom complet, adresse et numéro de téléphone. Elle se réserve le droit de les abréger et privilégie celles qui font suite à des articles publiés dans *La Presse*. Les adresser comme suit: Tribune libre, *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

«Chauve qui peut»

■ Ce n'est pas uniquement la communauté noire qui devrait s'offusquer de la caricature parue dans la circulaire Provigo. Il y a aussi les «chauves». Mais ne «melons» (sic) pas les cartes. Je trouvais au début que Mme Lyndon-Holt, directrice générale du Centre communautaire des Noirs de Montréal, coupait «les cheveux en 4» pour une simple caricature, mais il y a matière à relever l'incident.

Pour les chauves, cette caricature est un peu tirée par les cheveux. Étant moi-même presque chauve, mais sans être «chauv... in», je pense que nous méritons un meilleur sort. Non mais, enfin, pensez-y, être comparé à un melon à l'air idiot!

Nous subissons les pires sarcasmes de la part de la société. En voyant cette caricature, le peu de cheveux que j'ai m'en sont dressés sur la tête.

Je pense que s'il y a des excuses à faire, c'est aux chauves qu'on doit les faire. De plus, il serait bien de financer une activité de l'ACQ — Association des chauves du Québec — pour que les «chauves-sourient» enfin.

D'ici là, je suis à un cheveu de ne plus aller chez Provigo.

Jean BOURQUE
Laval

■ Je ne vois vraiment pas pourquoi les Noirs se plaignent de la caricature de Berthio. Ce sont les Blancs, au contraire, qui devraient protester. Et pour plusieurs raisons.

Par exemple, avez-vous remarqué que l'homme blanc porte des lunettes? Pourquoi Berthio a-t-il épargné ce handicap à la jeune Noire?

Avez-vous remarqué aussi que l'homme blanc a un point noir sur la tête? Berthio aurait-il par hasard voulu laisser entendre que tous les hommes blancs ont un trou DANS la tête?

Je suis très, très fâché. Au nom de tous les hommes blancs du Québec, de tous les chauves et de tous ceux qui portent des lunettes, je proteste énergiquement et réclame l'intervention immédiate de l'ADBCPL (Association pour la défense des Blancs chauves porteurs de lunettes).

N. LeBLANC
Montréal

Marc Laurendeau

collaboration spéciale

Les secousses autour de M. Turner

Comme beaucoup d'observateurs, l'auteur de ces lignes a longtemps cru qu'aucun fait nouveau ne justifiait que le Parti libéral du Canada change son chef actuel, reconfirmé d'ailleurs l'an dernier par 76 p. cent des députés. Les intrigues et soubresauts périodiques restent une contingence normale de la vie politique, surtout quand un parti habitué au pouvoir languit dans l'opposition. Les sondages, à cet égard, inspirent moins d'inquiétude que la manière dont M. Turner formule ses positions publiques.

Certes, un Parti libéral du Canada dirigé par Jean Chrétien «regagnerait la première place dans la faveur populaire» (43 p. cent), au lieu de stagner au second rang (avec 29 p. cent des électeurs ayant fixé leur choix) sous le présent leadership. Telle est la conclusion brutale et quelque peu sommaire que Southam News dégageait du sondage effectué au début du mois par la maison Angus Reid.

En proposant aux citoyens de répondre à une question hypothétique sur un personnage politique en retrait, auréolé de mystère, loin de la lumière crue de l'actualité quotidienne, le sondage Angus Reid touchait l'opinion publique dans ce qu'elle a de plus inconstant, dans son goût le plus frivole pour la nouveauté. Reste à vérifier com-

ment un Jean Chrétien, en chair et en os, devant défendre régulièrement des dossiers complexes, pourrait matérialiser cet énorme appui populaire.

Il faut se réjouir que le sondage provienne d'une maison sérieuse et soit commandité par une entreprise de presse. Car on a vu, sur le même thème, des sondages de valeur scientifique inconnue, commandés par des groupes anonymes et divulgués de manière à favoriser un candidat très insistant au leadership.

Pour freiner de tels abus, le gouvernement Mulroney avait voulu, dans un projet de loi, contraindre les médias à publier intégralement les détails des sondages, notamment sur l'identité de leurs commanditaires. Des bouchiers se sont levés au nom de la liberté de presse. Mais soulignons que le sondage Angus Reid, tel que publié dans la *Gazette*, ne leur donne que partiellement raison. On aurait vivement souhaité plus de détails méthodologiques et qu'une analyse, contenant des réserves et des mises en garde, accompagne la publication d'hier.

Mais beaucoup plus préoccupante que ce sondage est la situation dans laquelle se trouve John Turner après la démission de son secrétaire principal, M. Doug Richardson et de sa directrice natio-

nale de campagne, Mme Sharon Schollar. Le premier était un fidèle supporter, largement responsable de l'orchestration de la campagne qui avait obtenu un appui massif des députés en faveur de M. Turner en novembre dernier. Mme Schollar venait tout juste d'être nommée à ses fonctions.

Les remaniements de personnel font partie de l'instabilité des alliances et des humeurs, au sein de la vie politique. M. Mulroney a, lui aussi, dû modifier la composition de son entourage immédiat. Mais, chez M. Turner, le roulement semble très accentué. La cohésion n'arrive pas à se faire.

M. Richardson aurait eu, semble-t-il, des relations ardues avec certains vieux piliers du parti. Des sources proches de lui ont confié aux médias que M. Richardson était malheureux de l'«inhabileté» de M. Turner à faire la paix entre les factions du parti. D'autres ont affirmé que le secrétaire principal avait «perdu la foi envers le leadership de M. Turner, l'orientation de contenu qu'il imprégnait au parti et sa vision du pays».

Ces considérations extrêmement dures appellent toutefois une sérieuse mise en perspective. Cela constitue un défi herculéen, pour M. Turner, que de diriger son parti quand un carré de nostalgiques du régime Trudeau tente constam-

ment de reconstituer sa doctrine et ses comportements.

M. Turner, dans son style de leadership, possède cependant un problème réel. Sa conception d'une question de fond devient parfois si insaisissable qu'il donne une impression d'indécision et d'ambiguïté. Le mois dernier, à Toronto, il affirmait que le navire *Amelie*, transportant les 174 passagers clandestins aspirant au statut de réfugié, aurait dû être carrément retourné vers la mer avant d'accoster. Pour rajuster son tir et réviser cette opinion manifestement impopulaire et contraire aux règles élémentaires de justice, M. Turner a dû aller puiser, dans un compte rendu de presse préparé par son directeur des communications, d'autres de ses déclarations qui apportaient plus de nuances.

Sur les missiles Cruise, le libre-échange, la position de M. Turner n'est pas claire aux yeux du public. On souhaiterait qu'il marque dans ses opinions, des coups aussi nets que son député Jean-Claude Malepart dans la défense des personnes âgées. Homme cordial, persuasif au sein d'un petit groupe, M. Turner éprouve de la difficulté à se faire rapidement des idées limpides, bien perceptibles par la population. C'est cela qu'il faut modifier, au lieu de signaler chaque nouveau départ en faisant rouler les têtes chez son personnel de soutien.

RÉPLIQUE

Les francophones hors Québec

Ancien ministre du gouvernement Lévesque, Claude Morin est maintenant professeur à l'École nationale d'administration publique de Sainte-Foy. Il commente ici un éditorial de Pierre Vennat publié le 4 août.

CLAUDE MORIN

Cher Monsieur Vennat,

■ Dans votre éditorial du mardi 4 août sur la constitution et les francophones hors Québec, je relève le passage suivant:

Tout aux prises avec son idéal indépendantiste, l'ancien gouvernement péquiste avait adopté une attitude que les porte-parole des minorités considèrent méprisante à leur égard. Cette attitude pouvait se résumer à peu près à ceci: «Nous n'avons pas de temps à perdre à défendre une cause perdue.»

Nonobstant ce que tel ou tel individu a pu penser ou dire à titre individuel, qu'il soit péquiste ou libéral, ce jugement est plutôt injuste. Je m'en voudrais de ne pas retablier brièvement les faits.

Comme ministre des Affaires intergouvernementales, j'avais, dès le printemps 1977, pris la parole à Winnipeg devant la Société franco-manitobaine pour y exposer formellement la ligne de conduite du nouveau gouvernement québécois par rapport aux minorités hors Québec. C'était mon premier discours à l'extérieur et, parce qu'il visait à énoncer le point de vue de tout le gouvernement, il avait spécialement été approuvé par le conseil des ministres. Entre autres prises de positions, je déclarais que le Québec avait une responsabilité morale envers les minorités et que cette responsabilité devait se manifester par un soutien tangible.

Dans la période qui suivit, mon ministère remit sur pied un service exclusivement consacré aux francophones hors Québec et établit des liens nombreux avec leurs représentants. Pour accroître l'efficacité de son modeste budget, le ministère appliqua en particulier une politique originale consistant à prêter aux minorités, selon les besoins identifiés par elles-mêmes, divers experts en matière sociale, culturelle, administrative, économique, etc. Pendant des années, les relations furent excellentes entre ces minorités et mon ministère. Chaque fois que j'en avais l'occasion, je maintenais personnellement le contact avec elles, allant les rencontrer chez elles ou recevant leurs représentants à mon bureau.

Vous vous souviendrez aussi qu'en 1978 le gouvernement avait proposé aux autres provinces un régime de réciprocité en matière d'éducation: nous accepterions au Québec, dans nos écoles anglaises, leurs ressortissants venant s'installer ici si les francophones du Québec pouvaient obtenir un enseignement en français chez elles. Il s'agissait au fond de les inciter à soutenir un réseau d'écoles françaises dont auraient bien évidemment profité les minorités. C'est le Premier ministre Trudeau qui fut le plus fervent adversaire de cette ouverture.

En 1979, la coopération entre le Québec et le Nouveau-Brunswick fut relancée par le Premier ministre Hatfield et moi-même, à l'occasion du 10^e anniversaire de la signature de l'accord entre nos deux provinces. Il va de soi que cette coopération visait surtout les Acadiens. Quelque temps auparavant, un représentant permanent du Québec avait été nommé à Moncton.

En 1980, après que la Cour suprême eût demandé au Manitoba de traduire ses lois en français, le Québec offrit à cette province les services de juristes compétents en la matière.

Ces quelques faits — je pourrais en citer plusieurs — montrent, je crois, qu'il n'y avait rien de méprisant dans notre attitude envers les minorités et qu'au contraire, compte tenu du cadre fédéral, nous avons trouvé moyen de leur donner un coup de main. Je comprends par contre qu'elles soient déçues du comportement du présent gouvernement québécois: le ministre actuel s'était imprudemment engagé à profiter des négociations constitutionnelles qui viennent d'avoir lieu pour défendre leur cause auprès des autres provinces et pour leur obtenir des garanties plus solides d'épanouissement. Mais ni lui ni M. Bourassa n'en firent rien.

Les dangers d'une Allemagne réunifiée

YVES COUTURE

■ L'Europe, et le monde, sont depuis 40 ans divisés entre deux camps politiquement et militairement rivaux, et l'on s'étonne à peine de voir cette réalité considérée aujourd'hui comme un fait durable et inévitable. Qui a grandi dans l'après-guerre n'imagine même pas un monde différent: il y a l'Est et il y a l'Ouest, le capitalisme et le communisme, la démocratie libérale et le totalitarisme, peu importe comment on désigne chaque camp, l'essentiel étant dans leur opposition.

Mais voici que depuis peu, avec l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir à Moscou, l'annonce des réformes qu'il envisage et les propositions de désarmement qu'il met de l'avant, on commence, timidement encore, à se demander si nous ne vivons pas une période de véritables changements des rapports internationaux, pour la première fois depuis 1947-1948.

On se surprend donc ici et là à espérer une coexistence vraiment pacifique entre les deux grands. Cet espoir signifie plus pour l'Europe que pour aucune autre partie du monde, et plus pour l'Allemagne que pour aucun autre pays européen. L'amélioration constante des relations Est-Ouest, une entente sur le désarmement, cela ne signifie-t-il pas, à terme, une possibilité réelle de réunification de deux Allemagnes? Cette possibilité, évoquée plus tôt cet été par André Luchaire, dans un article sur le sort de Berlin — dont on célèbre cette année le 75^e anniversaire —, est perçue comme la concrétisation définitive, si jamais elle se réalisait, de la paix mondiale. «Berlin réunifiée est un signe de paix européenne et même mondiale...» Mais au-delà de l'espoir légitime de paix, il faut se demander que serait le monde soulagé de la rivalité Est-Ouest, et que serait l'Europe avec une Allemagne réunifiée?

Cette dernière éventualité, par exemple, est-elle si souhaitable? Relisons ce qu'en pensait un François Mauriac, à la fin des années 50: «... je me dis qu'aujourd'hui, tout accord entre les deux grands empires en vue de la pacification du monde, et pour en finir avec la guerre froide, mais qui aurait pour résultat de réunifier l'Allemagne, mettrait la paix dans un péril immédiat pire que celui qui en ce moment nous presse; et je préfère, quant à moi, tous les risques actuels à une sécurité apparente qui tiendrait à quelques mesures de limitation et de contrôle d'armements et de régions neutralisées, mais qui aurait pour contrepartie une Allemagne ressuscitée, à coup sûr mécontente de ses frontières et, à peine naissante, les faisant déjà craquer.» (1)

Peut-être ces craintes étaient-elles exagérées, mais il est sûr qu'il serait naïf de croire qu'avec un apaisement durable des tensions Est-Ouest serait définitivement écarté le risque de conflit armé en Europe ou ailleurs. Et sans même parler de conflit, qu'advendrait-il, par exemple, de la CEE et de toutes ces autres institutions péniblement construites depuis la guerre? Quelles seraient les ambitions politiques et économiques d'une Allemagne devenue beaucoup plus puissante que ses anciens partenaires, Italie, France ou Grande-Bretagne?

L'Histoire nous rappelle qu'une rivalité en suit une autre et que la paix n'est jamais que le résultat d'un équilibre entre puissances.

(1) François Mauriac, bloc-notes, 9 janvier 1958.

POINT DE VUE

Les chiites à la barre de l'Islam

ANDRÉ LUCHAIRE

Collaboration spéciale

De l'ensemble des informations qui nous parviennent depuis quelques années du Moyen-Orient, cette région chaude s'il en fut, l'opinion publique occidentale, à la suite de ses médias d'information, a pu tirer la conclusion qu'il y a en cours une sorte de guerre interne de religion entre deux sectes de l'Islam, les chiites et les sunnites, guerre dans laquelle le rôle des «villains» est joué par les premiers, et celui des «bons» par les seconds. Est-ce justifié?

Pour répondre à cette question, quelques-unes de nos idées sur les sunnites et les chiites ont peut-être besoin d'être précisées.

Nous savons tous, plus ou moins, que les sunnites sont les «traditionnalistes» de l'Islam. Etant donné l'emploi moderne de cet adjectif, il y a lieu de préciser ceci: si «Sunna» — le mot arabe dont dérive «Sunnite» — signifie bien tradition, il faut entendre par là l'enseignement révélé à Muhammad par Dieu soit dans le Coran (la Parole divine elle-même), soit dans les «Hadiths» (les propos vécus du Prophète recueillis par ses compagnons). Cet enseignement, tous les musulmans du monde, quelle que soit leur affiliation spirituelle ou

politique, le vénèrent et l'observent.

En fait la «Sunna», c'est l'Islam tel que compris et pratiqué par l'immense majorité des musulmans. On estime la proportion des chiites à au plus 10 ou 15 pour cent de l'ensemble. Le problème qu'ils posent — et le bruit mondial qu'ils font — est dû essentiellement à leur concentration géographique et aux circonstances historiques de leur origine en tant que «secte» au sein de l'Islam.

Voyons d'abord leur répartition dans le monde. Des 80 millions qu'ils sont peut-être, la moitié se trouvent en Iran, où ils constituent la majorité à 90 p. cent. Mais ils sont aussi majoritaires, parmi les musulmans, en Irak (52 p. cent), au Yémen septentrional (57 p. cent) et même au Liban, où ils sont deux fois plus nombreux que les sunnites. Ils constituent enfin d'appréciables minorités en Afghanistan et au Pakistan. Cela explique bien des choses car, quoique concentrés en Iran, ils sont un peu partout dans le reste du monde musulman. La concentration de la moitié des chiites du monde en Iran, un pays non arabe, donne à toute l'affaire sa coloration politique et il n'y a pas de doute que le fanatisme que déploie de nos jours le chiisme comporte une composante nationaliste iranienne. Cela explique

d'une part sa virulence et son efficacité et, d'autre part, lui crée des limitations, comme le prouvent les réactions provoquées dans l'ensemble du monde islamique par la tragédie de La Mecque.

Au demeurant, les origines mêmes du mouvement chiite indiquent qu'il s'agissait et qu'il continue de s'agir d'un phénomène politique. Le mot dérive en effet de «Shi'ah», qui signifie «parti» au sens politique: il a désigné, des après la mort du Prophète, en 632 de l'ère chrétienne, le groupe des fidèles conduits par Ali, le gendre de Muhammad, l'héritier, semble-t-il, suggéré par lui pour lui succéder à la tête de l'Islam, mais qui fut évincé au profit du candidat des premiers compagnons, Abou Bakr. Ce groupe constitua en somme la première «opposition officielle» aux «califes» (représentants, vicaires de Muhammad).

Le mouvement chiite n'est devenu une véritable secte, au sens religieux du terme, que peu à peu, par l'adjonction de concepts nouveaux, probablement en partie sous l'influence de traditions locales. En tout cas, il n'a jamais constitué une hérésie, au sens chrétien impliquant un choix dans une tradition définie héritée du passé, avec abandon d'un ou plusieurs dogmes fondamentaux.

On peut toutefois qualifier la

version chiite de l'Islam de plus théocratique et de plus rigoriste que celle en vigueur dans la majorité des pays musulmans modernes, ou s'est infiltré le genre de vie «moderne», c'est-à-dire, en fait, le genre de vie des sociétés occidentales déchristianisées et matérialisées totalement ou en partie.

C'est aussi dans ce sens que le chiisme, dans la mesure où il prétend incarner la vraie tradition coranique, peut constituer à la longue un facteur religieux plus efficace que le recours à la violence barbare qui discrédite les maîtres iraniens actuels de l'intégrisme. Car qui dit «intégrisme» ne dit pas nécessairement violence.

En tout cas, sa présence bruyante dans l'échiquier du Moyen-Orient, alors même que se pose, pour l'ensemble de l'Islam, un problème d'identification vis-à-vis du «monde moderne», va nécessairement rendre ce problème plus actuel encore.

Le chiisme iranien paraît actuellement suspect aux yeux du reste de l'Islam. Mais la majorité sunnite devra sans doute sortir de sa passivité et ne pas lui laisser monopoliser le rôle de porte-parole du «véritable Islam». Le 25^e verset de la II^e sourate du Coran résume excellemment la morale de l'histoire: «Point de contrainte en matière de religion.»

ANALYSE

Le pouvoir de Khomeyni

MICHELLE PARENT

Collaboration spéciale

Les récents événements sanglants de La Mecque — plus de 400 morts et 600 blessés — nous obligent à penser aux diverses causes d'un tel déchaînement de haine et de violence entre deux peuples, dans un lieu saint.

Commencée en 1980, la guerre entre l'Irak et l'Iran ne semble pas avoir d'issue, pire encore, elle semble vouloir persister.

Quels sont les mobiles profonds de cette guerre?

Quand Khomeyni s'empara du pouvoir en 1979, l'armée iranienne était désorganisée. Les meilleurs militaires avaient fui avec le shah pendant que les autres, avec moins d'expérience, restaient. L'équipement, d'origine américaine, manquait de pièces de rechange.

Croyant l'adversaire affaibli, le président de l'Irak, Saddam Husayn, en profita pour essayer d'enlever du territoire au nord-est de l'Iran, dans la région du Kirkuk, dans le Kurdistan. Husayn voulait conquérir, dans la région du golfe, Khorramchar, grand port d'où l'on exporte du pétrole. Au début de la guerre, l'Irak s'empara de Khorramchar, mais l'année suivante, l'Iran l'a repris.

Bref, l'Irak voulait occuper les territoires riches en pétrole.

Les raisons économiques et territoriales ne suffisent pas à Saddam Husayn. Il désire aussi être le grand manitou des Arabes en battant un des ennemis du parti Baas, parti fondé dans le but de faire la réunification des Arabes dans tous les pays arabes autour de la Méditerranée.

Mais Khomeyni n'a pas l'intention de se laisser faire. Il se bat avec acharnement, surtout qu'il a une dent contre Saddam Husayn qui l'a expulsé de l'Irak en 1978.

Beaucoup pensent que Khomeyni exploite la foi religieuse pour pousser les jeunes Iraniens à la guerre. Khomeyni croit à l'Islam. Il fait ce qu'il pense et ce qu'il dit, ce qui le rend plus dangereux. Mahomet n'a-t-il pas dit que celui qui meurt dans une guerre sainte (jihad) ira au ciel directement?

Plusieurs d'entre nous frémissent lorsqu'on entend tenir de tels discours de la part d'un chef d'État. Pourtant, plusieurs Iraniens y croient et n'hésitent pas, devant la promesse d'un ciel bienheureux, à s'engager dans une guerre sainte.

Fanatisme? Martyrs? Il faut bien se garder d'en rire car plusieurs Iraniens modérés admirent leur courage.

Il faut voir la situation à travers les yeux d'un Iranien ou d'un Irakien. Leur logique n'est pas la même que la nôtre. Il faut admettre qu'on ne comprend pas.

Khomeyni n'a pas inventé le renouveau islamique. Le peuple était prêt pour l'Islam, cette religion très rigide qui se manifeste dans tous les secteurs: économique, politique, social, culturel et religieux. Le peuple a toujours besoin de direction.

La religion, c'est un instrument de manipulation par excellence dont Khomeyni se sert.

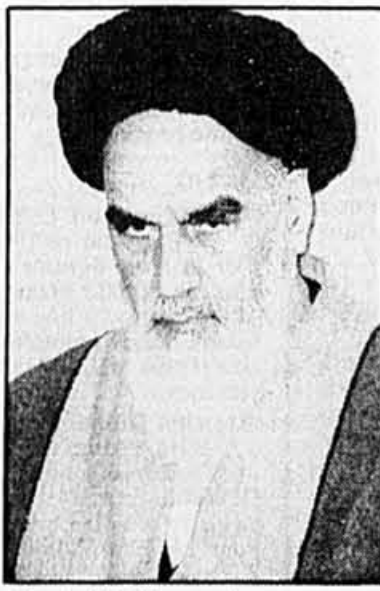
L'Islam varie suivant les pays et leurs dirigeants. Khomeyni représente l'extrême-droite de l'Islam tandis que l'Arabie Saoudite représente un régime plus modéré. C'est pourquoi on ne peut porter un jugement global sur l'ensemble de l'Islam.

La religion n'est pas seule en cause dans ce conflit.

Durant la dynastie Pahlavi, le shah a essayé de moderniser l'Iran. Il voulait, en une seule génération, le faire passer du Moyen Âge au 20^e siècle. La majorité des Iraniens, encore illettrés, n'étaient pas prêts pour un changement si brusque où on voyait la femme laisser le tchador pour la robe occidentale, et où dans les cinémas, on voyait des filles en maillots de bain.

Ces changements vers une mode occidentale n'ont pas à eux seuls provoqué la révolution iranienne. La différence de classes était aussi une autre cause. Les beaux quartiers construits sous le régime du shah, dans le nord de Téhéran, contrastaient grandement avec ceux qui existaient derrière le bazar.

Parmi les mobiles du conflit, on peut invoquer aussi les divergences



L'ayatollah Khomeyni

Cinéma



Marcello Mastroianni a obtenu le prix d'interprétation masculine à Cannes cette année.

Kurnewal a le feu vert



LUC PERREAULT

La Société générale du cinéma du Québec a fait connaître cette semaine sa décision d'investir \$500 000 dans le prochain long métrage de Léa Pool, *Kurnewal*, en même temps qu'elle annonçait une injection de \$200 000 dans la série télévisée *A plein temps* réalisée par François Côté, Michel Bériault et Claude Boucher.

Cette décision fait suite à un investissement récent par la SGC d'une somme de \$500 000 dans la production de *La Grenouille* et la *Baleine* dont le tournage a débuté il y a quelques semaines aux Îles Mingan sous la direction de Jean-Claude Lord.

La nouvelle rendue publique par le pdg de la SGC, M. Jean-Guy Lavigne, précise que ces décisions reflètent les objectifs de cet organisme, notamment celui de réinvestir dans la production québécoise une partie des revenus que la cinématographie apporte au trésor public.

Troisième long métrage de Léa Pool, *Kurnewal* s'inspire d'un roman d'Yves Navarre. L'action est centrée sur le personnage de Pierre Kurnewal, un journaliste de 40 ans qui revient d'un reportage au Liban. Profondément marqué par ces événements, le reporter entreprend de redécouvrir sa ville (Montréal), sa vie et l'enfant qu'il a été.

La série *A plein temps* en est pour sa part à sa quatrième saison. Parmi les motifs retenus par la SGC pour justifier sa décision, figure «la pertinence des thèmes traités (...) ainsi que l'originalité du traitement et la qualité constante des textes».

Dans *La Grenouille* et la *Baleine*, l'accent, dit-on, est mis sur la compréhension et l'amitié entre l'homme et les animaux. Le scénario est dû à Jacques Bobet assisté d'André Melançon. Ce septième film de la série *Contes pour tous* est produit par Rock Demers des Productions La Fête.

La SGC a fait connaître par ailleurs la liste des premiers bénéficiaires pour l'exercice 1987-88 des primes à la continuité. Les 14 personnes dont les noms ont été retenus se partageront un montant global de \$73 376. Ces montants (qui vont de \$1246,46 à \$9259,26) sont destinés à leur permettre de se consacrer à des projets de leur choix dans la poursuite de leur carrière.

Voici la liste des bénéficiaires : Jacqueline Barette, Carl Brubacher, Iolande Cadrin-Rossignol, Bruno Carrière, Bachar Chbib, Monique Crouille, Helen Doyle, Stella Goulet, Suzanne Guy, Arthur Lamothe, Robert Ménard, Monique Messier, Bernadette Renaud et Ida Eva Zielska.

Ventes records pour L'ONF
Bilan exceptionnel au niveau des ventes à l'étranger à l'Office national du film : le service de la mise en marché internationale signale qu'il a réalisé pour l'exercice 1986-1987 son meilleur chiffre d'affaires annuel. Les recettes brutes des marchés étrangers ont dépassé les 3 millions de dollars, une augmentation de 34 p. cent par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les titres les plus populaires, on mentionne *Edge of Ice*, un documentaire d'une heure sur les Inuit vivant dans l'Arctique, *Prendre la route*, une série axée sur la sécurité au volant et *Mon corps, c'est mon corps*, une série destinée à prémunir l'enfant contre les abus sexuels.

Sur les marchés étrangers, la télévision se taille la part du lion avec 1,4 million de dollars. Mais l'ONF enregistre également une hausse remarquable dans le domaine de la vidéocassette. Au Japon, 25 films d'animation sortis sur disque laser sont destinés à un usage domestique.

LES RUSHES

Dans une toilette rutilante et un contenu encore plus substantiel qu'à l'accoutumée, le numéro 34-35 de la revue *24 images* vient de sortir dans les kiosques. Au sommaire, outre un nouveau rédacteur en chef en la personne de Claude Racine, des articles étoffés sur le dernier Festival de Cannes, des entrevues avec Marc Gervais et Olivier Assayas, un dossier sur le cinéma argentin et des critiques de nombreux films récents.

Sophie Renoir (la petite-fille du peintre Auguste Renoir) et Eric Veillard seront à Montréal du 30 août au 4 septembre. Ils sont les vedettes du dernier film d'Eric Rohmer, *L'ami de mon amie*, qui représente la France en compétition officielle au Festival des films du monde.

C'est le film de Nikita Michailkov, *Les Yeux noirs*, qui a été choisi comme film de clôture du Festival des films du monde qui se déroulera, comme on le sait, du 21 août au 1er septembre. Marcello Mastroianni a obtenu avec ce film le Prix d'interprétation masculine à Cannes cette année.

Le plus récent film de Gilles Walker, *The Last Straw*, ouvrira en primeur la section «Perspective Canada» du Festival of Festivals de Toronto qui se tiendra du 10 au 19 septembre.

Les festivals de films canadiens ont donné suite samedi dernier à leur projet de se réunir en association. Les détails de ce regroupement devraient être rendus publics lors d'une conférence de presse pancanadienne retransmise par satellite.

Après quatre de semaines de tournage en Pologne, Michael Anderson dirige depuis deux semaines le tournage en sol canadien de *The Jeweller's Shop* (La Boutique de l'orfèvre) tiré d'une pièce de Karol Wojtyla, mieux connu sous le nom de Jean Paul II. Ce film met notamment en vedette Burt Lancaster, Daniel Olbrychski et Olivia Hussey.

La première étape (quinze semaines) du tournage de *Be-thune: the making of a hero* (réalisé par Phillip Borsos) vient de se terminer en Chine. Après ce pays, les acteurs et l'équipe technique disposeront de six à sept semaines avant de reprendre le travail à Montréal pour environ trois autres semaines.

Rick Raxlen travaille à la post-production d'un long métrage chez Main Film, *Horses in Winter*. Pendant ce temps, Claude Ouellet est en production avec *Cat Stories*, un documentaire à propos des chats. Le jeune *Magicien* vient de faire la conquête du jury des enfants et remporter un prix de \$15 000 au Festival international du film pour les enfants et pour les jeunes de Giffoni en Italie.

L'univers littéraire francophone sera présent au Sommet de Québec

BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Trois librairies, une boîte à spectacles et une station de radio du Vieux-Québec s'associent, dans le cadre du Sommet de la francophonie, afin de tenir une quinzaine littéraire intitulée «L'univers littéraire francophone».

Cette quinzaine, qui ira du 25 août au 11 septembre, sera un moment privilégié au cours duquel seront tenues d'intenses rencontres: conférences, tables rondes, lectures publiques, lancements de livres et spectacles reliés à la culture française.

Afin de promouvoir la diffusion du livre francophone international, les trois librairies se sont entendues pour présenter durant cette quinzaine un très vaste échantillonnage du livre français.

La librairie Garneau, fondée en 1844 par notre poète national Octave Crémazie, offrira un grand choix de livres du Québec et d'Acadie; la librairie Générale Française présentera une sélection de livres européens tandis que la librairie Pantoute fera découvrir la littérature noire, d'Afrique et des Antilles.

La boîte du Grand Dérangement présentera durant trois jours le percussionniste et chanteur du Mali, Yaya Diallo. Durant la fin de semaine suivante, la scène de cette boîte sera occupée par Geneviève Paris, qui est de retour à Québec après un an d'absence.

La station de radio CKRL-MF, la plus vieille station communautaire française d'Amérique du Nord, participera aussi à l'événement en présentant une série d'émissions sur la littérature française. L'animatrice Francine Boredeau y accueillera quotidiennement des personnalités du milieu littéraire francophone.

La soirée d'ouverture de cette quinzaine, tenue à l'Institut Canadien le 25 août, réunira trois personnalités du monde littéraire francophone sous le thème «Écrire aujourd'hui en français»: MM. Massa Makan Diabaté, écrivain et griot réputé du Mali; Pierre Mertens, écrivain et journaliste wallon, et Mme Madeleine Ouellette-Mishalska, écrivaine québécoise, lauréate du Prix Molson et du Prix du Gouverneur général.

Outre cette soirée d'ouverture, neuf autres soirées sont prévues au programme de la quinzaine dont une soirée causerie avec le poète africain et membre de l'Académie française Léopold Senghor. La date de cette soirée n'est pas encore établie.

«L'univers littéraire francophone», une initiative de la SIDAC du Vieux-Québec, a été rendue possible grâce à une subvention de \$4950 du ministère des Relations internationales.

Le ministre Gil Remillard, traçant un parallèle entre cette manifestation culturelle et la tenue du Sommet francophone de Québec, les 2, 3 et 4 septembre prochains, a déclaré dans un communiqué:

«Nonobstant les mutations technologiques que le 20e siècle vit et que le 21e siècle connaîtra, l'écrit littéraire, journalistique, scientifique ou technique demeurera au centre du rayonnement de la culture des peuples francophones.»

Un téléfilm britannique primé à Locarno

Agence France-Presse
LOCARNO

L'Œil du Léopard d'or, qui récompense le meilleur téléfilm dans le cadre du 40ème Festival international du film de Locarno (Suisse), a été attribué à l'unanimité hier matin à «Life Story» du Britannique Mick Jackson, et produit par la BBC, a-t-on appris auprès du directeur de la section TV-Movies du Festival, M. Gian Carlo Bertelli.

L'Œil du Léopard d'argent a été décerné au film soviétique «Piatno», d'Aleko Tabadze, tandis que L'Œil du Léopard de bronze a été attribué au film autrichien «Welcome in Vienna» d'Axel Corti.

Le jury a également décerné une «mention spéciale» au Britannique Simon Grey pour «After Pilkington», «hilarante comédie policière».

Le 40ème Festival international du film de Locarno, qui entre dans sa deuxième moitié, est en passe de battre son record d'affluence de l'an dernier avec 65 000 entrées.



Le président de la SIDAC du Vieux-Québec, Jean-Marie Malboeuf, le député de Taschereau Jean Leclerc, représentant le ministre Gil Remillard, et le porte-parole du gouvernement pour cette occasion, Guy Cheney, font voir le programme qui a été rendu public hier matin à Québec. PHOTOLASER PC

Groupies

U2 sera à Montréal bientôt



DANIELLE BONNEAU

On apprendra aujourd'hui la date exacte de la visite du supergroupe U2, à Montréal.

Les musiciens irlandais, qui se trouvent présentement en Europe, dévoileront, via satellite, leur itinéraire complet en Amérique du Nord. Ils prévoient arriver au début de septembre et repartir en décembre. On peut s'attendre à les voir, au Forum ou au stade olympique, au début d'octobre.

U2 lancera son prochain 45 tours, *Where the Streets Have No Name*, au début de septembre. Le vidéoclip a été tourné dans la ville de Watt, en Californie, sur le toit d'un immeuble.

BRUCE SPRINGSTEEN

Bruce Springsteen vient de compléter l'enregistrement de son neuvième microsillon, qui sera intitulé *Tunnel of Love*. Le 33 tours sera lancé à la fin de septembre.

Le microsillon sera disponible plus tôt que prévu. *Tunnel of Love*, le premier microsillon de la vedette enregistré en studio depuis *Born in the U.S.A.*, en 1985, était attendu pour Noël. On ne sait pas encore si Bruce Springsteen partira en tournée pour faire la promotion du 33 tours.

FLEETWOOD MAC

Le guitariste et chanteur Lindsay Buckingham a annoncé cette semaine qu'il quittait le groupe Fleetwood Mac pour se consacrer entièrement à sa carrière solo.

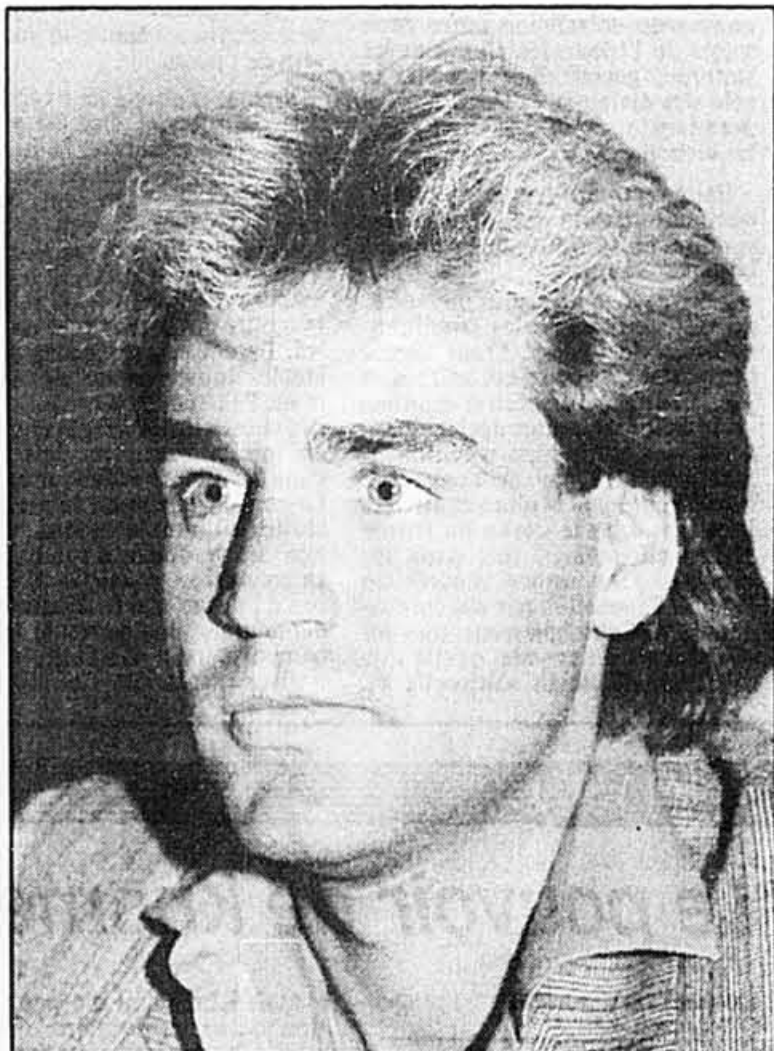
Les autres membres du groupe, Stevie Nicks, Christine McVie, John McVie et Mick Fleetwood, par ailleurs, ont demandé à deux musiciens de les accompagner lors de leur tournée, cet automne.

Les dates de leurs spectacles et les noms des musiciens seront dévoilés au début de la semaine prochaine.

MARJO

Le microsillon *Celle qui va de Marjo*, a été certifié disque d'or le mois dernier (vendu à plus de 50 000 exemplaires)... et s'achemine à une vitesse folle vers l'étape convoitée du platine (plus de 100 000 copies vendues).

Michel Sabourin, imprésario de Marjo, estime que *Celle qui va de Marjo*, s'est déjà vendu à plus de 80 000 exemplaires. Le format cassette s'avère particulièrement populaire, dans ce cas-ci: il s'est écoulé plus de 50 000 cassettes de *Celle qui va de*. La



David Scott en a assez des imitations d'Elvis: Il donne son spectacle d'adieu. PHOTO LA PRESSE, P.-H. TALBOT

version disque compact, par ailleurs, sera disponible en magasin au cours des prochains jours.

En passant: contrairement à ce qui a été rapporté dans un autre média, Marjo n'est pas séparée de son compagnon de longue date, Jean Millaire...

THE BOX

The Box, qui a entrepris récemment une tournée canadienne, se produira mercredi soir prochain sur la scène extérieure du Bourbon Street bar, à Mont-Rolland, dans les Laurentides.

Le groupe montréalais ne fait que deux arrêts au Québec, à Mt-Rolland, mercredi, et à Québec, jeudi, avant de poursuivre sa route dans les Maritimes et en Ontario. Il ne reviendra à Montréal qu'en décembre.

Bündock, qui enregistre actuellement son premier microsillon, quittera le studio d'enregistrement mercredi et jeudi prochain pour précéder The Box sur scène. Le 33 tours sera lancé à l'automne et est tentativement intitulé *Bündock S.A.* (S.A., pour société anonyme).

DAVID SCOTT

David Scott, qui interprète professionnellement les hits d'Elvis Presley depuis dix ans, chantera pour la dernière fois

les chansons du King, demain soir, au théâtre Saint-Denis.

«Je fais mon spectacle d'adieu la veille du dixième anniversaire de la mort d'Elvis, explique David, qui a 24 ans. C'est voulu. Il est temps de passer à autre chose.»

David, qui a tenu le rôle principal dans le film américain *This is Elvis*, tourné il y a quelques années, est connu aux États-Unis et en Europe. Il est très confiant en l'avenir.

Son producteur, Christian Meunier, essaie d'acheter des chansons qui avaient été écrites pour Elvis, mais que la superstar n'a jamais eu le temps d'enregistrer. Il a approché le gérant de Quincy Jones et de Burt Bacharach (qui a écrit d'inoubliables hits pour *Dionne Warwick*), et attend de ses nouvelles. Les deux compositeurs seraient apparemment prêts à écrire des chansons pour David.

Le jeune homme a une ambition: devenir le prochain crooner (chanteur de charme).

Il est question qu'il commence à enregistrer son microsillon au Studio, à Morin-Heights. Le 33 tours, qui sera disponible sur le marché en janvier, sera lancé (si possible), en Europe, lors du 22e Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM).

Fats Domino et Bo Diddley ont fait revivre de bien douces émotions à leurs fans

DANIELLE BONNEAU

Fats Domino était en forme, hier soir, à la Place des Arts. Il a démontré pourquoi il est encore populaire plus de trente ans après le début de sa carrière.

Laissant courir ses doigts ornés de bagues énormes sur son piano noir, il a interprété avec enthousiasme ses gros succès, tels *Hello Josephine*, *Blue Monday*, *I'm In Love Again*, *Ain't That A Shame*.

me, *Blueberry Hill*, *Shake Rattle and Roll*, *The Sheik* et *Walkin' To New Orleans*.

Il était accompagné d'une dizaine de bons musiciens de la Louisiane qui ont rendu justice à ses chansons et ont fait bouger les spectateurs sur leur chaise.

La représentation, par contre, était inégale (Celle de 18 h 30, du moins). Les musiciens se parlaient entre eux et se faisaient des signes peu discrets, nous laissant

entendre qu'il y avait des problèmes de son.

Un jeune homme (un des trois batteurs qui ont joué chacun leur tour et sont restés debout à l'arrière), s'est promené durant tout le spectacle d'un côté à l'autre de la scène, l'air important. Il s'entretenait avec quelques musiciens et allait parler à Fats Domino. C'était très distrayant et cela brisait le momentum. Cela donnait un air amateur à l'ensemble du spectacle. Dommage.

Fats Domino était précédé de Bo Diddley, une autre légende du rock, qui a remplacé à pied levé Jerry Lee Lewis, hospitalisé d'urgence avant-hier à Baton Rouge, en Louisiane.

Bo Diddley, dont la dernière visite à Montréal remonte à 1955, était accompagné avec brio par le groupe montréalais Tchukon. Il a démontré qu'à 58 ans, on n'est pas trop vieux pour faire du rock 'n' roll.

CIRQUE DU SOLEIL

LONGUEUIL

DÉBUTANT
CE SOIR À
Place Longueuil





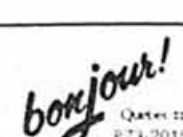
Du 14 au 23 août

Billets en vente maintenant au supermarché Steinberg de Place Longueuil, aux comptoirs TICKETRON et à la billetterie du Cirque du Soleil à partir du 13 août.

ACHATS TÉLÉPHONIQUES:
670-2422

Sieges réservés
Cartes de crédits acceptées





Quatre 22
873-2015





The Record Man

Le disquaire le plus grand et le plus connu au Canada

LE SAMEDI 15 AOÛT À 9 H SEULEMENT



4.99

LONG JEU
CASSETTE SCILLÉS
DIRECTEMENT DE LA
MANUFACTURE

MARIANNE FAITHFULL
«Strange Weather»
Incluant: «Boulevard of Broken Dreams», «As Tears Go By» et d'autres!
LONG-JEU OU CASSETTE
Quantité limitée - Un par client



4.99

LONG JEU ET
CASSETTE SCILLÉS
DIRECTEMENT DE LA
MANUFACTURE

KID CREOLE AND THE COCONUTS
«I Too, Have Seen The Woods»
Incluant: «Buttermilk Channel», «Midsummer Madness» et d'autres!
LONG-JEU OU CASSETTE
Quantité limitée - Un par client



6.99

L.L. COOL J & BIGGIE AND DEFFER
«Bigger and Deffer»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



7.99

TCHUKON
«Here and Now»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

DANIEL LAVOIE
«Vue sur la mer»
Chez Sam seulement
L.J. OU CASS. 6.99 c.d. 18.99



7.99

THE CULT
«Electric»
en ville le 13 août
à l'Auditorium de
Verdon
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



7.99

DEF LEPPARD
«Hysteria»
nouvellement sorti
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

THE FIXX
«Ready»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

HUGH MARSH
«Shaking the Pumpkin»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

KIM WILDE
«Another Place»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

U2
«War»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT

SAM FAIT ROULER LES SUCCÈS DE MCA



7.99

MOONLIGHTING
«Bande sonore»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



7.99

SUMMER SCHOOL
«Bande sonore»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



7.99

DRAGNET
«Bande sonore»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT



6.99

JELLYBEAN
«Just Visiting this Planet»
L.J. OU CASS.
CHEZ SAM SEULEMENT

DISQUES COMPACTS — LA OÙ ILS SONT DISPONIBLES 17.99 CH. POUR CES SÉLECTIONS MCA

VIDEO CHEZ SAM, 399, rue Ste-Catherine O. seulement
Vente et location (VHS ou Beta) plus de 2000 titres à choisir.

Heures d'ouverture: du lundi au mercredi, de 9 h 30 à 18 h; jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 21 h; samedi, de 9 h à 17 h.

Ces 13 articles sont en vente au prix annoncé ou moins, chez tous les SAM THE RECORD de Montréal, les vendredis 14 août, samedi 15 août et lundi 17 août.

399, rue SAINT-CATHERINE OUEST (métro P.-D.-A.)
PLACE VERSAILLES, CARREFOUR ANGRIGNON (LASALLE)
6982, rue SAINT-HUBERT, CENTRE BEAUCONFIELD, CENTRE ROCKLAND





PRÉSENTENT

LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE



du MAURIER

SCOTT

CHAMPAGNE

CORELLI

LES VINS CORELLI

Janusz Olejniczak pianiste	Le Quatuor Wilanow	L'ensemble orchestral de la Haute-Normandie	Les Grands Choeurs d'Opéra	Le Quatuor Wilanow
Lundi 17 août 20 h 30 Les Soirées du Maurier Laureat du concours Chopin de Varsovie CEGEP Joliette De Lanaudière 12,50\$	Mardi 18 août 20 h 30 Les concerts Papiers Scott Elzbieta Gajewska, flûte Marcel Saint-Cyr, violoncelle Quatuors avec flûte de Mozart, Quintette en do de Schubert Eglise de Saint-Julienne 10\$ En collaboration avec le Consulat de Pologne.	Mercredi 19 août 20 h 30 Monastère des clercs de Saint-Viateur Joliette Billets en vente à la librairie René Martin 10\$	20 et 22 août 20 h 30 Les Soirées du Maurier 300 choristes de Lanaudière Orchestre sous la direction de José-André Gendille Cathédrale de Joliette 20\$	Vendredi 21 août 20 h 30 Les Soirées du Maurier accompagné du pianiste Janusz Olejniczak, dans le Quintette de Schumann CEGEP Joliette de Lanaudière 12,50\$ En collaboration avec le Consulat de Pologne.

Billets en vente à la Librairie René Martin (Joliette)

et tous les comptoirs Ticketron. Commandes téléphoniques acceptées. (Visa-MasterCard).

Téléphone: Télétex, 288-2525

Librairie René Martin:
(514) 759-2822 de Joliette
(514) 589-5676 de Montréal

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Louise Cousineau

20:00 — Station soleil
Parmi les invités, il y a René Lévesque qui interviewera quelqu'un. En prévision de son retour comme journaliste, bien sûr.

21:00 — «Cet obscur objet du désir»
Luis Bunuel en plein sur-réalisme.

21:00 — That's dancing!
Un film qui devrait être fascinant puisqu'on y présente un montage des meilleurs numéros de danse depuis les débuts du cinéma. Fred Astaire et Gene Kelly y seront, bien sûr.

23:00 — Sexy Folies
Pour une fois, les filles, cette émission est pour nous. Il y aura notamment un striptease masculin.



Fred Astaire

HORAIRE RÉVISÉ

10:00 — The Pastors Study (1h.)
11:00 — Abbott & Costello
11:30 — I Dream of Jeannie

	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30
2	Palme d'or	Cap danger	Mozart: le Prix de la liberté (4e de 6).			Documentaires: mémoire enfant des Andes.		Le Téléjournal	Le Point (22h20)
3	The News (18h)	CBS News	Hollywood Squares	Playhouse: Infiltrator.		Dallas		Adderly	
5	NBC Nightly News	Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Rags to Riches		Miami Vice		Crime Story	
6	Newsweek (18h)	Starman		It's Only Rock 'N' Roll	Golden Girls	Dallas		The National	The Journal (22h22)
7	L'Étashow		Le Québec à la carte	Via Québec	Moineau et Pinson	Chacun chez soi	Arme et charme		Pause vidéo star
8	L'Étashow		Le Québec à la carte	Via Québec	Moineau et Pinson	Chacun chez soi	Arme et charme		Pause vidéo star
8	Newsline (18h)	Entertainment Tonight	Thrill of a Lifetime	Movie: "Wet Gold". Am. 1984. Avec Brooke Shields.				Jack & Mike	
8	World News Tonight	New Newlywed Game	New Dating Game	Webster	Mr. Belvedere	Max Headroom		Starman	
9	Le Bulletin de 18h30	Starsky et Hutch				Cinéma sur demande: "La Théorie des dominos".		Le Téléjournal	Le Point (22h20)
10	L'Étashow		Le Québec à la carte	Moineau et Pinson	Chacun chez soi	Cinéma du vendredi: "Le Continent oublié".			Loto-Québec (22h45)
12	Pulse (18h)	Entertainment Tonight	Thrill of a Lifetime	Movie: "Wet Gold". Am. 1984. Avec Brooke Shields.				L.A. Law: Pilot (1ère de 2).	
13	Nouvelles du 13	Ciné-soleil: "Le Parrain" (1ère de 2, suite le 21 août à 19h)					Hors sentier	Le Téléjournal	Le Point (22h20)
17	Maya l'abeille	Vivre à... Yamachiche	Retraite-action	Station Soleil		Cinéma: "Cet obscur objet du désir".			Station Soleil (22h48)
22	World News Tonight	Star Trek			CFL Football: Tiger Cats d'Hamilton vs Blue Bombers de Winnipeg.				
24	Jeremy	Legends of the World	Magic Shadows	Money\$Worth	Airwaves	By Our Own Hands		The Chinese: The Iron Rice Bowl.	
25	NewsHour (18h)	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	That's Dancing. Am. 1985. Film de montage de J. Haley Jr.			
25	Jasmin centre-ville		Action, réaction!	Cinéma: "Le Bar du téléphone".				Le Grand Journal	Jasmin centre-ville
27	Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour		Week in Review	Wall Street Week	Films for a Summer Night: "Mutiny on the Bounty".			
29	Chiffres et lettres	Ligne directe: Profession mannequin.		Chance aux chansons	Affaire suivante	Portrait: Serge Blanco.		Le Journal	Le Métro de Lille

* Changement de dernière heure.

Un groupe de Québécois part en pèlerinage à Memphis

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Étonnante, cette ferveur pour les artistes disparus. À peine s'est-on remis du 25^e anniversaire de la mort de Marilyn Monroe qu'un autre souvenir, celui du 16 août 1977, suscite toute une mise en scène. Aujourd'hui, pas moins de 50 000 fans convergent vers la ville de Memphis, au Tennessee, à l'occasion du dixième anniver-

saire de la mort du chanteur rock, Elvis Presley dit «the King».

Ces admirateurs proviennent des quatre coins du monde. À Québec hier matin, 24 citoyens de la région sont montés dans un autobus nolisé à destination de Dorval, d'où ils ont pris l'avion pour se rendre à Memphis. Pour ces gens approchant la quarantaine, ce voyage leur permettra de ressasser moult souvenirs de jeunesse et de réaliser un rêve: visiter Graceland Mansion, la de-

meure de leur idole, transformée en véritable musée.

Quelques-unes des 16 dames parties, hier, pour Memphis ont avoué avoir fait bonne provision de mouchoirs. L'émotion promet d'être forte. Certaines avaient déjà les yeux rouges en grimant à bord de l'autobus hier matin. Une jeune femme de 24 ans a raconté avoir promis à son frère de lui rapporter une poignée d'herbe qu'elle entend prélever sur le parterre de Graceland.

«J'aimerais bien mieux voir Madonna vivante qu'Elvis mort», blaguait un homme, peu avant le départ de son épouse hier matin. M. Bob Lengan a bien voulu s'occuper des enfants, Melissa et Eric, au cours de la fin de semaine, pendant que maman sera en pèlerinage à Graceland en compagnie de grand-maman Gaby. «C'est la première fois que je pars en 14 ans de mariage», confessait Mme Ginette Thivierge, hier matin, alors qu'elle prenait le départ avec sa mère.

À leur arrivée hier soir, les fans d'Elvis ont pu assister au concert donné en mémoire du King par quelques-uns de ses musiciens et amis. Pour la veillée aux chandelles ce soir, les milliers de pèlerins-touristes défilèrent en silence, devant la tombe du disparu, inhumé dans Graceland, derrière sa maison. Les visiteurs pourront allumer leurs chandelles à même la flamme éternelle placée sur la tombe du chanteur. Cette cérémonie se prolongera jusqu'au matin.

Elvis Presley était âgé de 42 ans au moment de sa mort. À l'instar de l'ex-président John Kennedy et de l'actrice Marilyn Monroe, Presley a été élevé, lui aussi, au rang du mythe. En profite une cohorte de commerçants, vendeurs

de disques et de bibelots de toutes sortes à l'effigie d'Elvis. Un centre commercial, situé en face de Graceland Mansion, a même été réaménagé au cours des mois qui ont suivi la mort du King.

REPRÉSENTATION SPÉCIALE CE SOIR À 19 H 15 P.M.



«UN RÊVE ÉROTIQUE. Dans cette oeuvre, la danse est plus éoustillante que tout ce que nous avons vu depuis une décennie.»

David Edelstein, ROLLING STONE

«DIRTY DANCING se classe dans les dix meilleurs films de «musique pop» au même titre que SATURDAY NIGHT FEVER, FLASHDANCE et FOOTLOOSE.»

Daphné Davis, ELLE MAGAZINE



LE FAUBOURG
1616 STE-CATHERINE O 932-2121

A VESTRON PICTURES
PRESENTATION IN ASSOCIATION WITH
GREAT AMERICAN FILMS LIMITED PARTNERSHIP
A LINDA GOTTLIEB PRODUCTION: DIRTY DANCING
STARRING: PATRICK SWAYZE JENNIFER GREY JERRY ORBACH
CYNTHIA RHODES PRODUCED BY MITCHELL CANNOLD AND STEVEN REUTHER
SCREENPLAY BY KENNY ORTEGA DIRECTED BY JIMMY JENNER COSTUME DESIGNER JOHN MORRIS
EDITED BY ELEANOR BERGSTEIN PRODUCTION DESIGNER DORO BACHRACH EXECUTIVE PRODUCER PETER C. FRANK
PRODUCED BY DAVID CHAPMAN DIRECTED BY JEFF JUR PRODUCED BY ELEANOR BERGSTEIN
PRODUCED BY LINDA GOTTLIEB DIRECTED BY EMILE ARDOLINO
NCA RECORDS AND TAPES DOLBY DIGITAL SOUND SYSTEM VESTRON PICTURES

APRÈS LA REPRÉSENTATION SPÉCIALE, VOYEZ AUSSI NOTRE
PROGRAMME RÉGULIER «ROXANNE» (VERSION ORIGINALE
ANGLAISE). LES DEUX FILMS POUR LE PRIX D'UN

on s'envole en Montérégie



Fiesta
MONDIALE 1987
Saint-Jean-sur-Richelieu
Aéroport municipal
(Sortie 22, autoroute Cantons de l'Est)

INFO MONTGOLFIÈRE
(SANS FRAIS)
1-800-363-8999



SPECTACLE INTÉRIEUR ou HANGAR D-4
BILLETS EN VENTE À L'ENTRÉE DU SITE
à la BILLETTERIE sur le boul. GOUIN. Adm. 10\$ (sans siège)



FRAIS D'ADMISSION
Admission générale
3,00\$
Enfant moins de
110 cm gratuit
STATIONNEMENT
14-15-16 août
3,00\$



LA STATUE DE LA LIBERTÉ
EN VEDETTE
le 15 août à 18 h
le 16 août à 6 h et 18 h

— Autres formes spéciales —
• Le marteau (15-16 août)
• Tous les jours:
La maison
La balle de golf
La pompe à essence
L'éléphant rose

Les activités sont assujetties aux
conditions météorologiques, con-
tactez:

Info Montgolfière 1-800-363-8999
ou synthesizez CKOI 97 FM

Table d'hôte
à partir de 88\$
291 rue Richelieu,
St-Jean-sur-Richelieu
Chambre à partir de:
84\$ personne
85\$ occ. double



Moi... j'y réserve

Québec

La Presse

et



vous offrent
tous les concerts Coors



gratuitement!



Complétez le coupon de participation
publié du jeudi au lundi jusqu'au
31 août 1987 et courez la chance de gagner
l'un des dix (10) super passeports
Concerts Coors pour deux (2) personnes
pour assister à tous les spectacles des
Concerts Coors présentés à Montréal du
15 septembre 1987 au 15 janvier 1988.
Le tirage aura lieu le 4 septembre 1987
à CKMF/94. La valeur des prix est
d'environ 10 000\$. Le texte des
règlements relatifs à ce concours est
disponible à La Presse et à CKMF/94.

Concours «SUPER PASSEPORTS COORS»
LA PRESSE, LTEE
C.P. 5040
Succursale Place d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3M1

Nom _____ App. _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____ Tél. _____ Age _____
Je suis abonné(e) à La Presse ☐ J'achète La Presse en kiosque ☐

on s'envole en Montérégie!



FIESTA

MONDIALE 1987

Saint-Jean-sur-Richelieu

(Aéroport municipal)

INFO MONTGOLFIÈRE

SANS FRAIS RENTEL

1-800-363-8999

THE BOX SAMEDI **15** AOÛT 21 H

SPECTACLE
INTÉRIEUR
ADMISSION: 10\$
(sans sièges)
TICKETRON
et à la
**BILLETTERIE DU
FESTIVAL**



**ENVOLÉES DE MONTGOLFIÈRES
TOUS LES JOURS: 6H ET 18H**

VENDREDI 14 AOÛT Journée **HEBDOS RIVE-SUD**

CASCADEURS (11 H - 13 H 30 - 15 H - 17 H 30 - 20 H 30)
ACTIVITÉS ESPAGNOLES (14 H A 15 H) B.M.X. (15 H 20)
SOIRÉE WESTERN CHRS (21 H)

SAMEDI 15 AOÛT Journée **Vidéotron**

CASCADEURS (11 H - 15 H - 20 H 30)
GRAND SPECTACLE DE CERFS-VOLANTS (13 H)
B.M.X. (13 H 30)
BMX ACROBATIQUES (13 H 30)
BALLOON PARTY CKOI (14 H A 21 H)
SPECTACLES AÉRIENS (15 H 30 A 17 H 30)
EN VEDETTE «LE GRAND CIRQUE VOLANT AMÉRICAIN»
(15 H 30)
THE BOX (21 H) SPECTACLE INTÉRIEUR

DIMANCHE 16 AOÛT Journée **Télé 7**

CASCADEURS (11 H - 13 H - 17 H 30 - 20 H 30)
CERFS-VOLANTS (13 H 30)
ÉDITH BUTLER (14 H) SUR LE SITE ET
EN CAS DE PLUIE AU HANGAR D-4: admission 3\$
SPECTACLES AÉRIENS (15 H 30 A 17 H 30)
EN VEDETTE «LE GRAND CIRQUE VOLANT AMÉRICAIN»
(15 H 30)
SPECTACLE VARIÉTÉS (21 H)

EN VEDETTE



LA STATUE DE LA LIBERTÉ

15 août: envolée de 18h
16 août: envolées de 6h et 18h

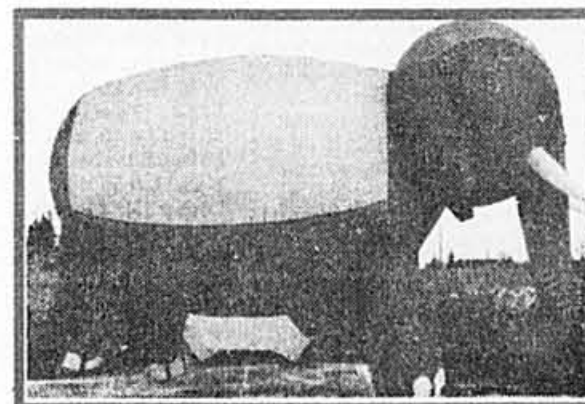
DIMANCHE 16 AOÛT 14H



SUR LE SITE!

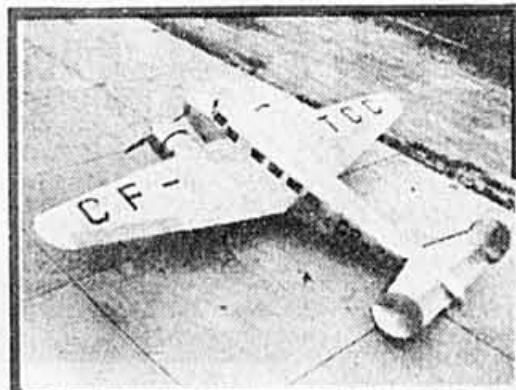
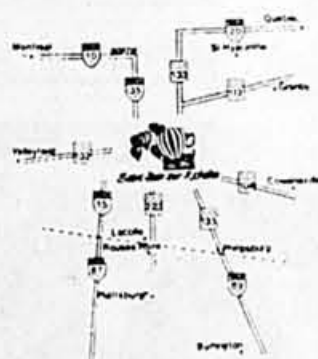
ADMISSION 3\$

(en cas de pluie, le spectacle aura lieu au Hangar D-4)



L'ÉLÉPHANT ROSE GÉANT

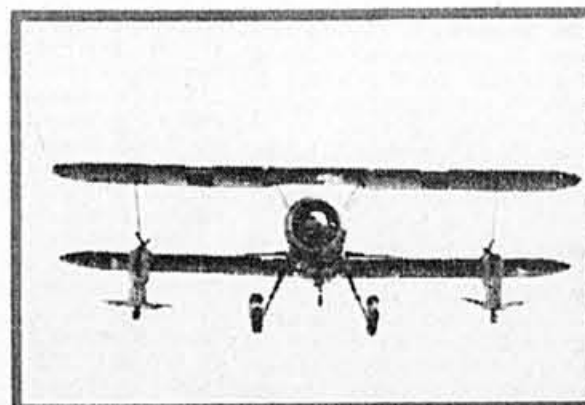
**SPECTACLES AÉRIENS
AU FESTIVAL**



LE CF-18 DE L'ARMÉE ROYALE CANADIENNE 15 - 16 AOÛT



en exposition: l'Electra 10A
- avion pionnier de
AIR CANADA
les 14-15-16 août
il effectuera des
vols de démonstration.



LE GRAND CIRQUE
VOLANT AMÉRICAIN
15 - 16 août (15h30)

Chambres à partir de:
\$44⁰⁰ personne
\$55⁰⁰ occ. double

576 Champlain
Saint-Jean-sur-Richelieu

Table d'hôte
à partir de: \$8⁰⁰ midi
\$15⁰⁰ soir
291 rue Richelieu,
Saint-Jean-sur-Richelieu

Théâtre
de l'Écluse
\$13⁰⁰ merc.-jeudi
\$14⁰⁰ ven.-sabb.

Ford

Laurentide

DA

Oerlikon
Aérospace

La Presse

ckoj 97
à Saint-Jean-sur-Richelieu

Vidéotron

CFCF
Télé 7

Moi... j'y réserve

Québec

Quoi faire aujourd'hui

FILMS, SPECTACLES

■ Le Caf'tiers (café de solidarité internationale), 4 837, avenue du Parc (coin Villeneuve — métro Place-des-Arts et autobus 80 ou 129), présente un spectacle du Brésilien Jorge Gil Yakoo (guitare, synthétiseur, percussions, voix), les 14 et 15 août, à 22 h. Renseignements : 270-5336 ou 495-2349. Entrée libre.

■ Le Service de la récréation de la Ville de Chambly présente un spectacle de l'orchestre Musique latine de Québec, le 14 août, à 20 h 30, au Randall Hall, 2 000, rue Bourgogne. Prix d'entrée, 5 \$.

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente des spectacles de variétés pour toute la famille, le 14 août, de 14 h à 20 h, au Théâtre de Verdure du parc La Fontaine.

■ Le Musée des beaux-arts de Montréal organise dans le cadre de l'exposition Leonard de Vinci la projection des films « Pourqui souris-tu Mona Lisa? » (12 minutes, couleurs, sans paroles), « Leonardo : To Know How to See » (55

minutes, couleurs, en anglais), le 14 août, à 14 h, à l'auditorium du Musée (entrée niveau de la rue). Entrée libre. Renseignements : 285-1600.

DEMAIN

■ Le Service des loisirs de la culture de la Ville de Dorval organise l'événement « Rendez-vous 87 » comportant une expo-vente d'œuvres d'art et d'artisanat; diverses démonstrations; concours de vin maison; concours de photographie, art culinaire, spectacles et divertissements, les 15 et 16 août, de 12 h à 17 h, sur le terrain du Centre communautaire Sarto-Desnoyers, 1 335, chemin Bord-du-Lac. Pour participer aux concours ou aux expositions, s'inscrire avant le 12 août. Renseignements : 633-4170.

■ Les Associés montfortains de Montréal organisent une rencontre mariale au Sanctuaire Marie-Reine-des-Cœurs, 5 875 est, rue Sherbrooke, à l'occasion de l'Année Mariale, le 15 août, de 10 h 30 à 16 h 30. Apporter son repas. Renseignements : 514-387-7337.

DIVERS

■ Le Service des loisirs de Laval organise une activité intitulée « Passep'Art '87 — histoire et patrimoine », les 14, 15 et 16 août. Il y aura des stands d'information sur l'histoire de Laval; des activités participatives, des spectacles, un concours de costumes anciens. C'est au 901, avenue du Parc, quartier Saint-Vincent-de-Paul. Renseignements : 688-6221.

■ Les Montréalistes organisent une visite à pieds du Centre-Ville axée sur le développement et l'organisation des espaces verts et l'histoire des transports, le vendredi jusqu'au 11 septembre, à 11 h. Durée, 90 minutes; départ du Château Champlain, kiosque des Montréalistes, entrée principale de l'hôtel — station de métro Bonaventure). Coût : 5 \$ pour les adultes. C'est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Billets en vente à proximité du point de départ 30 minutes avant la visite. Pour les groupes, il est préférable de réserver : 744-3009.

■ « Monovie Ahuntsic » organise un en-cas pour la fin du mois de septembre au 1 161 est, boulevard Henri-Bourassa. Les personnes désirant faire vendre des objets (bijoux, livres, lampes, jeux et autres, à l'exception de vêtements) sont priées de les apporter, le soir, à partir de 19 h 30, au local de l'association. Renseignements : 388-9664; 661-3056 (Denise).

RÉUNIONS

■ Le « Gourmet-Rendez-Vous », club pour gourmets et voyageurs célibataires, organise un souper dansant, le 14 août, à La Barrière, 1 345 est, rue Fleury. Cocktail à 17 h; souper et danse à 19 h. Réservations : Aline Hooper, 335-1494.

EN VRAC

■ Le Carrefour Le Moutier, centre d'écoute, d'information et de référence, situé dans la station de métro de Longueuil, est à la recherche de bénévoles. Une formation de base est offerte. Renseignements : Collette Charette, 679-7111, d'ici le 28 août.

SPECTACLES

CINÉMA

Astre (1): «La folle histoire de l'espace»: 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven.: 23 h 15.

Astre (2): «RoboCop»: 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven. et sam.: 23 h.

Astre (3): «La Bamba»: 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven. et sam.: 23 h 15.

Astre (4): «Masters of the Universe»: 19 h 15, 21 h 20.

Berri (1): «Le Frère André»: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Berri (2): «Psychose infernale»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

Berri (3): «La folle histoire de l'espace»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Berri (4): «Les sorcières d'Eastwick»: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.

Berri (5): «Crocodile Dundee»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Bijou: «Infirmière du plaisir»: 12 h, 15 h, 18 h, 21 h. «Escapade d'un photographe»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h 30.

Bonaventure (1): «North Shore»: 19 h, 21 h.

Bonaventure (2): «Maid to order»: 19 h 30, 21 h 30.

Brossard (1): «La folle histoire de l'espace»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Brossard (2): «Masters of the Universe»: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 10, «RoboCop»: 21 h 15.

Brossard (3): «Monster Squad»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Capitol: «Jean de Florette»: 14 h 40, 19 h 10, «Manon des sources»: 12 h 30, 17 h, 21 h 30.

Carrefour Laval (1): «Les sorcières d'Eastwick»: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

Carrefour Laval (2): «The Care Bears»: 13 h, «RoboCop»: 14 h 50, 16 h 55, 19 h, 21 h 15.

Carrefour Laval (3): «La folle histoire de l'espace»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Carrefour Laval (4): «Nadine»: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 25.

Carrefour Laval (5): «La bamba»: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.

Carrefour Laval (6): «Le Frère André»: 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Carre Saint-Louis: «Fantasmes très spéciaux»: 11 h 30, 15 h 25, 19 h 15, «Filles de ferme»: 12 h 40, 16 h 30, 20 h 35, «Jouissance à domicile»: 14 h 05, 17 h 50, 21 h 55.

Chambly: «Police Academy (4)»: «Le bras de fer». Ven., sam., lun.: 19 h 30.

Châteauguay (1): «Le Frère André»: Ven.: 19 h, 20 h 45. Du lun. au jeu.: 13 h 30, 15 h 15, 17 h, 19 h, 21 h 45.

Châteauguay (2): «Benji». Du lun. au jeu.: 12 h, 13 h 45, 15 h. «La folle histoire de l'espace». Ven.: 18 h 45, 20 h 30. Du lun. au jeu.: 18 h 45, 20 h 30.

Cinéma V: «On Company business»: 19 h. «Mona Lisa»: 19 h 15. «Children of a Lesser God»: 21 h 30. «Koyaanisqatsi»: 22 h.

Cinéma de Montréal (1): «Platoon»: 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40.

Cinéma de Montréal (2): «Le nom de la rose»: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 25.

Cinéma Québecois: «Jules et Jim»: 18 h 35. «Eva»: 20 h 35.

Cineplex (1): «Platoon»: 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 15.

Cineplex (2): «The Secret of my Success»: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30.

Cineplex (3): «Revenge of the Nerds»: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

Cineplex (4): «Room with a View»: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20.

Cineplex (5): «Maid to order»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Cineplex (6): «Predator»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

Cineplex (7): «River's Edge»: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Cineplex (8): «Dragnet»: 13 h, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.

Cineplex (9): «Angel Heart»: 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

Commodore: «Rien ne vaut la première fois». «Rêves voluptueux». «Club 66».

Complexe Desjardins (1): «Mon bel amour, ma déchirure»: 12 h 35, 14 h 55, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30.

Complexe Desjardins (2): «Un zoo la nuit». Ven.: 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Du lun. au jeu.: 14 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45.

Complexe Desjardins (3): «Le secret de mon succès»: 12 h 45, 17 h 10, 21 h 35. «Harry et les Hendersons»: 14 h 55, 19 h 20. Dernier spectacle ven. et sam.: 23 h 50.

Complexe Desjardins (4): «Association de malfaiteurs»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven. et sam.: 23 h 20.

Conservatoire d'art cinématographique: «My man Goffrey»: 19 h. «Dinner at eight»: 21 h.

Crémazie: «Le Frère André»: 19 h 30, 21 h 30.

Dauphin (1): «Les sorcières d'Eastwick»: 19 h, 21 h 25.

Dauphin (2): «Molière»: 19 h.

Décarie (1): «Masters of the Universe»: 19 h, 21 h 20.

Décarie (2): «La Bamba»: 19 h 15, 21 h 30.

Dorval (1): «Who's that girl»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

Dorval (2): «Back to the Beach»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

Dorval (3): «The lost boys»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

Dorval (4): «Snow White and the 7 dwarfs»: 12 h 15, 14 h 15. «Summer school»: 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

Eve: «The Erotic Adventures of Clarisse»: 9 h 50, 12 h 15, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 55. «Insatiable»: 11 h, 13 h 35, 15 h 50, 18 h 15, 20 h 40.

Fairview (1): «Stake out»: 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20.

Fairview (2): «The living daylight»: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

Faubourg Sainte-Catherine (1): «RoboCop»: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.

Faubourg Sainte-Catherine (2): «La Bamba»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 45.

Faubourg Sainte-Catherine (3): «Roxanne»: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 21 h 30.

Faubourg Sainte-Catherine (4): «The Care Bears»: 12 h 30. «North Shore»: 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

Greenfield (1): «The living daylight»: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

Greenfield (2): «Les Incorruptibles»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

Greenfield (3): «Blanche Neige et les 7 nains»: 12 h 15, 14 h 15. «The Lost boys»: 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

Guy: «Lady dynamite»: 9 h 50, 12 h 25, 15 h, 17 h 40, 20 h 15. «Hot Dallas nights»: 11 h 10, 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 35.

Imperial: «The Untouchables»: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 35.

Jean-Talon: «RoboCop»: 19 h, 21 h 15.

Kent (1): «Can't buy me love»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Kent (2): «Snow White and the 7 Dwarfs»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15. «Back to the beach»: 19 h 05, 21 h 05.

L'Amour: «Cold teasers»: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55. «Tara»: 12 h 40, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40.

Laurier: «Descente aux enfers»: 19 h 30. «Charlotte for ever»: 21 h 30.

L'autre cinéma: «L'arme fatale»: 19 h. «Crocodile Dundee»: 19 h 15. «L'amiant magnétique»: 21 h 15. «9 semaines et demie»: 21 h 30.

Laval (1): «The living daylight»: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

Laval (2): «Blanche Neige et les 7 nains»: 12 h 15, 14 h 15. «Le fil de Beverly Hills II»: 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

Laval (3): «Full Metal Jacket»: 12 h 10, 14 h 35, 17 h, 19 h 25, 21 h 50.

Laval (4): «Summer school»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

Laval (5): «Les Incorruptibles»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

Laval 2000 (1): «RoboCop»: 19 h, 21 h.

Loews (1): «Stake out»: 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 55.

Loews (2): «Can't buy me love»: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.

Loews (3): «The lost boys»: 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

Loews (4): «Beverly Hills Cop II»: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

Loews (5): «Innerspace»: 12 h 05, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30.

Millieu: «Levy & Goliath»: 19 h 30. «Kamikaze 1989»: 21 h 30.

Omega (1): «Les sorcières d'Eastwick»: Ven.: 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 22 h. Du lun. au jeu.: 19 h 30, 21 h 45.

Omega (2): «L'enfant sacré du Tibet»: Ven.: 14 h 50, 18 h 25, 22 h. Du lun. au jeu.: 21 h 20. «Crocodile Dundee»: Ven.: 13 h, 16 h 35, 20 h 10. Du lun. au jeu.: 19 h 30.

Quimetoscope: «L'état de grâce»: 19 h. «Coppains d'abord»: 19 h 15. «Birdy»: 19 h 30. «Stop making sense: The Talking Heads»: 21 h. «Fox et ses amis»: 21 h 15. «Re-Animator»: 21 h 30.

Palace (1): «The living daylight»: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

Palace (2): «Who's that girl»: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

Palace (3): «Snow Whites»: 12 h 15, 14 h 15. «The witches of Eastwick»: 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

Palace (4): «Spaceballs»: 12 h 10, 14 h, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

Palace (5): «Back to the Beach»: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

Palace (6): «Summer School»: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35.

Papineau (1): «Infidélités surveillées»: 12 h, 16 h, 20 h 05. «Échanges de femmes pour le weekend»: 13 h 15, 17 h 25, 21 h 40. «La maison des 1001 plaisirs»: 14 h 35, 18 h 45.

Papineau (2): «Couples joyeuse compagnie»: 11 h 50, 15 h 40, 19 h 30. «Fessées intimes»: 13 h 10, 17 h, 20 h 50. «Hardiesse»: 14 h 25, 18 h 15, 22 h 05.

Paradis (1): «Le Frère André»: 19 h, 20 h 50.

Paradis (2): «RoboCop»: 19 h 15, 21 h 15.

Paradis (3): «La folle histoire de l'espace»: 19 h 15, 21 h 30.

Parisien (1): «Les Incorruptibles»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

Parisien (2): «Le fil de Beverly Hills II»: 12 h, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h.

Parisien (3): «Superman IV»: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

Parisien (4): «The living daylight»: 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 20.

Parisien (5): «Blanche Neige et les 7 nains»: 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15.

Place du Canada: «No way out»: 12 h 15, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

Place du Parc (1): «The living daylight»: 18 h 30, 21 h 10.

Place du Parc (2): «Full Metal Jacket»: 19 h, 21 h 20.

Place du Parc (3): «Who's that girl»: 19 h 30, 21 h 40.

Place Longueuil (1): «Le Frère André»: 19 h 30, 21 h 30.

Place Longueuil (2): «RoboCop»: 19 h, 21 h.

Plaza Alexis-Nihon (1): «Monster Squad»: 13 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

Plaza Alexis-Nihon (2): «Nadine»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Plaza Alexis-Nihon (3): «Masters of the Universe»: 13 h, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

Saint-Denis (2): «RoboCop»: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h 05, 21 h 15.

St-Denis (3): «Le prédateur»: 13 h, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30.

Versailles (1): «Les Incorruptibles»: 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.

Versailles (2): «The living daylight»: 13 h 10, 15 h 50, 18 h 30, 21 h 10.

Versailles (3): «Stake out»: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

Versailles (4): «Summer school»: 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20.

Versailles (5): «Blanche Neige et les 7 nains»: 12 h 15, 14 h 15. «Le fil de Beverly Hills II»: 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

Versailles (6): «Can't buy me love»: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

Westmount Square: «Adventures in Babysitting»: 19 h 15, 21 h 30.

York: «Full Metal Jacket»: 12 h, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50.

CINÉ-PARCS

Ciné-parc Saint-Hilaire (1): Ven., sam.: «Le fil de Beverly Hills». «Ferris Buehler». «Jason, le mort vivant». En sem.: «Le fil de Beverly Hills». «Ferris Buehler».

Ciné-parc Saint-Hilaire (2): Ven. et sam.: «Les sorcières d'Eastwick». «Police Academy (4)». «Bras de fer». En sem.: «Les sorcières d'Eastwick». «Police Academy (4)».

Ciné-parc Odéon (1) (Boucherville): Ven. et sam.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies». «Rocky IV». En sem.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies».

Ciné-parc Odéon (2): Ven. et sam.: «RoboCop». «F.X.». «Le retour des morts vivants». En sem.: «RoboCop». «F.X.».

Ciné-parc Laval (1): Ven. et sam.: «RoboCop». «Les branches de bahuts». «Le retour des morts vivants». En sem.: «RoboCop». «Les branches de bahuts».

Ciné-parc Laval (2): Ven., sam.: «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee». «Top Gun». En sem.: «L'enfant sacré du Tibet». «Crocodile Dundee».

Ciné-parc Laval (3): Ven. et sam.: «Les sorcières d'Eastwick». «Police Academy (4)». En sem.: «Les sorcières d'Eastwick». «Police Academy (4)».

Ciné-parc Laval (4): Ven. et sam.: «Le Frère André». «Compte sur moi». «Peggy Sue s'est mariée». En sem.: «Le Frère André». «Compte sur moi».

Ciné-parc Châteauguay (1): Ven. et sam.: «Le Frère André». «Compte sur moi». «Rien en commun». En sem.: «Le Frère André». «Compte sur moi».

Ciné-parc Châteauguay (2): Ven. et sam.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies». «Rocky IV». En sem.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies».

Ciné-parc Châteauguay (3): Ven. et sam.: «RoboCop». «Le retour des morts vivants». «F.X.». En sem.: «RoboCop». «Le retour des morts vivants».

Ciné-parc Vaudreuil (1): Ven. et sam.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies». «Rocky IV». En sem.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies».

Ciné-parc Vaudreuil (2): Ven. et sam.: «Innerspace». «Superman IV». «Police Academy (4)». En sem.: «Innerspace». «Superman IV».

Ciné-parc Saint-Eustache (1): Ven. et sam.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies». «Rocky IV». En sem.: «La folle histoire de l'espace». «Solarbabies».

Ciné-parc Saint-Eustache (2): Ven. et sam.: «Le prédateur». «Le mannequin». «Aliens 2: le retour». En sem.: «Le prédateur». «Le mannequin».

Ciné-parc Saint-Eustache (3): Ven. et sam.: «RoboCop». «3 amigos». «Desperately seeking Susan». En sem.: «RoboCop». «3 amigos».

Ciné-parc Saint-Eustache (4): Ven. et sam.: «Harry et les Hendersons». «Les secrets d'un million de dollars». En sem.: «Harry et les Hendersons». «Les secrets d'un million de dollars».

Ciné-parc Saint-Eustache (5): Ven. et sam.: «Full Metal Jacket». «Witches of Eastwick». «Deadly Friends». En sem.: «Full Metal Jacket». «Witches of Eastwick».

MUSIQUE

Ile des Moulins (Terrebonne) — Orchestre Métropolitain du Grand Montréal. Dir. Bernard Jean. Bruno Laplante, baryton. Brigitte Toulon et Michèle Gaudreau, sopranos: 20 h 30.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

Cégep de Joliette (Salle Rolland-Bruneau) — Dizzy Gillespie et Trio François Bourassa: 20 h 30.

THÉÂTRE

Centre culturel Anjou (8330, Chénier, Ville d'Anjou) — «Ni Dieu ni Diable», de Philippe Collin: 21 h.

Ecole Nationale de Théâtre du Canada (360 e., Laurier, 527-6400) — «Du sang sur le cou du chat», de Rainer Werner Fassbinder. Tous les jours à 20 h 30. Relâche le 11 août.

La Licorne (2075, St-Laurent, 843-6166) «Gilles Vachon: Incendiaire», de Siegfried Gagnon. Mar. au dim.: 21 h.

Puzzles: (333, Prince-Arthur) — «Anglo», de Austen Haward. Du merc. au dim.: 20 h 30. Dim., 14 h.

Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «French Can Can». Ven., 20 h 30 (français). Merc., jeu., sam., dim., 20 h 30 (anglais).

Théâtre le Saint-Laurent (île Charron, 514-651-5250) — «Une clé pour deux», de John Chapman. Du mar. au ven., 20 h 30; sam., 19 h, 22 h 30.

Théâtre la Relève à Michaud (Saint-Mathieu-de-Beloeil, 464-0089) — «Second Debut», de Roger Karshner, adapt. de Claude Maher. Du mar. au ven., 21 h; sam., 19 h, 22 h 30.

Auberge de Bromont (Sortie 78, Autoroute des Cantons de l'Est, 1-800-363-8920, (514) 534-2200) — «La grosse vie», de Josée Plourde. Jeu. au dim.: 18 h.

VARIÉTÉS

Biddle (2060, Aylmer) — Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp: de 17 h à 22 h.

Le Bijou (300, Lamoyne) — Michelle Sweeney: à compter de 22 h.

La Cage aux Sports (2250, Guy) — Billy Georgette: à compter de 17 h.

La Mansarde (3225 e., boul. Gouin) — Groupe Syhon: 21 h.

Les deux Pierrots (104 e., St-Paul) — Alex Schier et Mark Vinet: 20 h.

Le Pierrot (114 e., St-Paul) — Jules Lavoie et Catherine Pouliot: 20 h.

L'air du temps (191 e., St-Paul) — Groupe Match: à compter de 22 h.

Le Rising Sun (286 e., St-Catherine) — Mango: à compter de 21 h.

Grand Café (1720, Saint-Denis) — Celeric Blues Band, The Mutants et The Jury: à compter de 21 h.

Café Timénès (4857, av. du Parc) — Jorge Gil Yakoo: à compter de 21 h.

Café Thélème (311 e., Ontario) — Jazz Alive: 21 h 30.

Bar 2080 (2080, Clark) — Montréal Jazz Quartet: à compter de 21 h.

Checkers (4514, av. du Parc) — Freddie James et Fusion 3, à compter de 21 h.

R.O.O.T.S. (87 e., St-Catherine) — The Reggae Roving Ambassador: à compter de 21 h.

Le Bistro d'Autrefois (1229, St-Hubert) — Jean-Jacques Kara de Montmartre: 22 h.

Vieux-Port de Montréal (Salle du Belvédère) — «Imaginox», de René Bourassa, Marcelle Deschênes et Jacques Collin. Sam., 21 h; dim., 14 h 30, 16 h.

Centre Sheraton (1201, Dorchester o.) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 22 h. — L'impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam., de 19 h à minuit.

Le Portage (Hôtel Bonaventure) — Groupe The Crystals. Du mar. au jeu., 21 h 30, 23 h 30. Ven., sam., 22 h, minuit.

Caf'Conc (Château Champlain, 1, Place du Canada) — «Fête des Fêtes», avec Tracey Brian et The Trotter Brothers. Du lun. au ven., 21 h, 23 h. Sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.

Hôtel Méridien — Tibor Ceasar. Du lun. au ven., de 17 h à 20 h. François Comeau. Du mar. au sam., de 20 h à minuit.

Les Quatre Saisons (1050, Sherbrooke o.) — Gilles Jourdain. Du lun. au ven., de 17 h à 1 h.

Le Grand Hôtel (777, University) — Trio Starlite. Du merc. au dim., de 21 h à 2 h.

Le Shangri-la (Peel et Sherbrooke) — Les Tziganes heureux. Dim., de 11 h à 15 h.

Mont Avila (Piedmont, 227-1836 ou 1-800-363-2448) — «Tam tam au pays des Noirs-Blancs», avec le Grand Orchestre du Splendid. Du mer. au sam., 20 h 30. Sam., 19 h, 22 h 30.

Maison Rodolphe-Duguay (Nicolet) — Spectacle de marionnettes géantes. Du merc. au dim., 14 h 30. Également œuvres de Gaëtan Grondin.

Pour cette chronique veuillez adresser vos lettres comme suit: -Quoi faire aujourd'hui- LA PRESSE, 7 Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9

Deux heures de rires et de foulement! Une histoire vraie!

Waiter!

THÉÂTRE DU MONT ST-SAUVEUR DORVAL VENDREDI

CKAC 97.3 1-800-363-2448 227-1836 (514)

THE WITCHES OF EASTWICK

690 STE CATHERINE O 866-6991

PALACE 3 4:40-7:05-9:30

COUCHE TARD

vendredi samedi 11:55

SPACEBALLS

690 STE CATHERINE O 866-6991

PALACE 4

12:10-2:00-3:55-5:50-7:45-9:40

COUCHE TARD

vendredi samedi 11:35

WALT DISNEY présente

BLANCHE NEIGE et les 7 Nains

Version française

Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O 866-3856

LAVAL CENTRE LAMAL 688-7776

GREENFIELD PARK 599 BOUL TASCHEREAU 671-6270

PARISIEN 5 12:15-2:15-4:15-6:15-8:15

COUCHE TARD vendredi samedi 10:15

VERSAILLES 5-GREENFIELD 3-LAV AL 2 12:15-2:15

En anglais au KENT, PALACE et DORVAL

PALACE 3-DORVAL 4 12:15-2:15

KENT 2 12:15-2:15-4:15

Également à l'office au PROMENADES a Gatineau

PROMENADES 3 1:10-3:10-5:10

SUPERMAN

Le PARISIEN 4

MADONNA GRIFFIN DUNNE



Un fait
cocasse se
produit
en se
rendant
au
terminus
d'autobus.

WARNER BROS. Presents
A GUBER-PETERS COMPANY Production A JAMES FOLLY Film
MADONNA "WHO'S THAT GIRL" GRIFFIN DUNNE HAWLAND MORRIS
JOHN Mc MARTIN and SIR JOHN MILLS Music by STEPHEN IRBY
Executive Producers PETER GUBER, JON PETERS and ROGER BIRNBAUM
Story by ANDREW SMITH Screenplay by ANDREW SMITH and KENT FINKELMAN
Produced by ROSALYN HELLER and BERNARD WILLIAMS
Directed by JAMES FOLLY

PALACE
600 STE CATHERINE O. 666-6991

PLACE DU PARC
3575 Ave. du PARC 644-9470

DORVAL
260 Ave. DORVAL 631-6586

PALACE 2- DORVAL 1 1:00-3:10-5:20-7:30-9:40
PALACE COUCHE TARD vendredi samedi 11:50
DU PARC 3 Tous les jours 7:30-9:40
MATINEES samedi dimanche 1:00-3:10-5:20

Stationnement pour le **PARISIEN**, le **LOEWS** ou
le **PALACE** à **PLACE VILLE-MARIE** — PRIX
REDUIT À 2,75\$ — du lundi au vendredi après
17 h et toute la journée samedi et dimanche.
Faites valider votre billet de stationnement à
l'un des trois cinémas.



«UN FILM QUI ASSOCIE À MERVEILLE
LES SÉQUENCES D'ACTION ET LES
MOMENTS DE COMÉDIE. STOWE EST
UN NOUVEAU VENU QUI "CRÈVE"
LITTÉRALEMENT L'ÉCRAN.»
— THE GAZETTE, Bill Brownstein

«UN SUSPENSE EXCITANT ET
BIEN MENÉ...»
— MONTREAL EXPRESS, CBF, Francine Grimaldi



RICHARD DREYFUSS EMILIO ESTEVEZ STAKEOUT

C'est un sale boulot, mais quelqu'un doit le faire!

TOUCHSTONE PICTURES présente en association avec SILVER SCREEN PARTNERS III et APOLLO PICTURES
A JAMES GUBERMAN Film
RICHARD DREYFUSS EMILIO ESTEVEZ
Produit par JAMES GUBERMAN
Scénario de JAMES GUBERMAN et JAMES HENSHAW
Réalisation de JAMES GUBERMAN

70MM DOLBY STEREO

LOEWS

Aucun laissez-passer

FAIRVIEW

VERSAILLES

CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8095

PLACE VERSAILLES 353-7880

FAIRVIEW 1 1:45-4:15-6:45-9:20
LOEWS 1 12:00-2:30-5:00-7:30-9:55
COUCHE-TARD vendredi samedi 12:00
VERSAILLES 3 12:10-2:30-4:50-7:10-9:30
COUCHE-TARD vendredi samedi 11:45



PALACE

DORVAL

KENT

600 STE CATHERINE O. 666-6991

260 Ave. DORVAL 631-6586

8000 SHERBROOKE O. 489-9703

PALACE 5- DORVAL 2 1:05-3:05-5:05-7:05-9:05
PALACE COUCHE TARD vendredi samedi 11:05
KENT 2 7:05-9:05
Egalement à l'affiche **PROMENADES** à Gatineau
PROMENADES 4 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

À SA DERNIÈRE ANNÉE D'ÉCOLE, RONALD A FAIT UN
INVESTISSEMENT. IL A EMBAUCHÉ LA PLUS JOLIE
MENEUSE DE CLASSE POUR ÊTRE SON AMIE.



L'ARGENT PEUT ACHETER PRESQUE TOUT SAUF...

CAN'T BUY ME LOVE

TOUCHSTONE PICTURES présente en association avec SILVER SCREEN PARTNERS III et APOLLO PICTURES
A JAMES GUBERMAN Film
RONALD REAGAN
Produit par JAMES GUBERMAN
Scénario de JAMES GUBERMAN et JAMES HENSHAW
Réalisation de JAMES GUBERMAN

70MM DOLBY STEREO

LOEWS

554 STE CATHERINE O. 661-7437

KENT

VERSAILLES

8000 SHERBROOKE O. 489-9703

PLACE VERSAILLES 353-7880

LOEWS 2 1:00-3:00-5:10-7:20-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:30
VERSAILLES 6-KENT 1 1:15-3:15-5:15-7:15-9:15
VERSAILLES COUCHE TARD vendredi samedi 11:20
Egalement à l'affiche **PROMENADES** à Gatineau
PROMENADES 2 1:20-3:20-5:20-7:20-9:25

En collaboration avec:

Sam the Record Man

Stitches

EDDIE MURPHY Le Flic de BEVERLY HILLS 2

V.F. de BEVERLY
HILLS COP II

Le PARISIEN

480 STE CATHERINE O. 666-3856

VERSAILLES

CENTRE LAVAL 688-7776

PLACE VERSAILLES 353-7880

PARISIEN 2 12:00-2:15-4:30-6:45-9:00
COUCHE TARD vendredi samedi 11:15
LAV AL 2 4:30-6:45-9:00
COUCHE TARD samedi 11:15
VERSAILLES 5 5:00-7:15-9:30
COUCHE TARD vendredi samedi 11:45
Egalement à l'affiche au
CARREFOUR DE L'ESTRIE à Sherbrooke
CAR-ESTRIE 2 Tous les jours 7:30-9:35
MATINEES samedi dimanche 1:30-3:30-5:30

EN
ANGLAIS

LOEWS

554 STE CATHERINE O. 661-7437

LOEWS 1

12:10-2:15-4:30-6:45-9:00

COUCHE TARD

vendredi samedi 11:15

La
nation
est prise
pour
cible par
les boys
qui
mordent
à pleines
dents!



«UN DIVERTISSEMENT
RAFFINÉ ET SEXÉ»
— NEWSWEEK

«Une
histoire
de
vampires
drôle et
branchée»
— NEW YORK TIMES
Caryn James

WARNER BROS. présente A JAMES SCHUMACHER Film
"THE LOST BOYS" COREY FELDMAN COREY HAIM EDWARD HERRMANN
BARNARD HUGHES JASON PATRIC KIEFER SUTHERLAND et DIANNE WUEST
Musique de THOMAS NEWMAN
Scénario de JAMES SCHUMACHER et JAMES HENSHAW
Réalisation de JAMES SCHUMACHER

LOEWS

GREENFIELD PARK

DORVAL

954 STE CATHERINE O. 661-7437

519 BOUL. TASCHEAU 671-6129

260 Ave. DORVAL 631-6586

LOEWS 3-DORVAL 3 12:35-2:45-4:55-7:05-9:15
LOEWS COUCHE TARD vendredi samedi 11:25
GREENFIELD 3 4:55-7:05-9:15



Le James Bond le plus excitant depuis des
années. Vous en aurez le souffle coupé.

L'évasion de l'été...
Le James Bond le plus
spectaculaire de tous.

JAMES BOND 007 THE LIVING DAYLIGHTS

Le PARISIEN

480 STE CATHERINE O. 666-3856

FAIRVIEW

PLACE DU PARC

CENTRE FAIRVIEW Pointe Claire 697-8095

3575 Ave. du PARC 644-9470

PALACE

600 STE CATHERINE O. 666-6991

LAVAL

CENTRE LAVAL 688-7776

VERSAILLES

PLACE VERSAILLES 353-7880

GREENFIELD PARK

519 BOUL. TASCHEAU 671-6129

PALACE 1 - FAIRVIEW 2 - GREENFIELD 1

LAV AL 1-VERSAILLES 2 1:10-3:50-6:30-9:10

PALACE-VERSAILLES

COUCHE TARD vendredi samedi 11:40

LAV AL COUCHE TARD samedi 11:40

PARISIEN 1 1:20-4:00-6:40-9:20

COUCHE TARD vendredi samedi 11:50

DU PARC 1 Tous les jours 6:30-9:10

MATINEES samedi dimanche 1:30-4:05

PROMENADES 1 1:00-3:45-6:45-9:30

Aucun laissez-passer

ELIOT NESS vs AL CAPONE



LES INCORRUPTIBLES

Version Française de "THE UNTOUCHABLES"

ROBERT DE NIRO (AL CAPONE)
KEVIN COSTNER (ELIOT NESS) SEAN CONNERY (MALONE)
Produit par ART LINSON Réalisé par BRIAN DE PALMA

Version
française

Le PARISIEN

GREENFIELD PARK

480 STE CATHERINE O. 666-3856

519 BOUL. TASCHEAU 671-6129

LAVAL

VERSAILLES

CENTRE LAVAL 688-7776

PLACE VERSAILLES 353-7880

PARISIEN 1- GREENFIELD 2- LAVAL 5- VERSAILLES 1

12:00-2:20-4:40-7:05-9:30

VERSAILLES COUCHE-TARD vendredi samedi 11:50

PARISIEN COUCHE-TARD vendredi samedi 11:40

LAV AL COUCHE TARD samedi 11:50

Egalement à l'affiche du **CARREFOUR** à Sherbrooke et **PROMENADES** à Gatineau

CAR-ESTRIE 3 Tous les jours 7:00-9:25

MATINEES samedi dimanche 2:00-4:30

EN
ANGLAIS

THX 70MM

DOLBY STEREO

IMPÉRIAL

1430 BLEURY 288-7102

12:00-2:20-4:40-7:05-9:30

Graceland attend 50 000 admirateurs d'Elvis

Presse Canadienne

■ Quel est le nom du médecin qui a mis au monde le roi du rock'n'roll ?

C'est la réponse à cette question qui a permis à Jimmy Prince de remporter la première manche du jeu-questionnaire organisé à l'intention des milliers de « fans » d'Elvis Presley réunis cette semaine à Memphis, au Tennessee, pour marquer le 10^e anniversaire de sa mort.

« Je lis tout ce que je peux trouver à son sujet », a expliqué le vainqueur, qui a obtenu en guise de récompense une boucle de ceinture en argent reproduisant la grille d'entrée de Graceland, la villa d'Elvis.

« Je suis absolument ravi de l'avoir. C'est magnifique », s'est-il exclamé.

Le concours, qui s'est poursuivi toute la semaine, n'est que l'une des nombreuses activités au programme de la Semaine internationale d'hommage à Elvis, une célébration de neuf jours qui attirera, selon les prévisions, jusqu'à 50 000 admirateurs à Graceland.

Des imitateurs d'Elvis rivaliseront de ressemblance, plus tard cette semaine, de même que les multiples sosies de Priscilla Presley.

Il y aura de concerts, danses et services commémoratifs, mais aussi une course à pied et même un tournoi de karaté.

Les gagnants des étapes préliminaires du jeu-questionnaire se mesureront pour le championnat final, attirés par les centaines de dollars d'articles-souvenirs d'Elvis qui composeront le lot du vainqueur, incluant une veste de satin du 10^e anniversaire et une réplique du premier disque d'or du « King » adulte, Heartbreak Hotel.

Parker

A Las Vegas, pendant ce temps, le colonel Tom Parker affirme qu'il ne versera pas de larmes à l'approche du 10^e anniversaire de la mort d'Elvis Presley.

« Il n'y a pas de quoi pleurer, tout va trop bien », a-t-il déclaré plus tôt cette semaine.

Le colonel Parker, qui est âgé de 78 ans, est considéré comme celui qui a propulsé Elvis dans son extraordinaire carrière.

L'ancien gérant d'Elvis, qui faisait visiter aux représentants des médias la suite qu'occupait le chanteur au sommet du Hilton de Las Vegas, se remémorait les jours heureux avec le « roi du rock'n'roll », prenant visiblement plaisir à évoquer sa première rencontre avec l'adolescent du Tennessee.

Mais il devait piquer une colère quand les journalistes lui ont demandé s'il avait soupçonné le problème de drogue qu'a connu Elvis et s'il aurait été possible de faire quelque chose pour l'enrayer.

« Nous sommes ici pour honorer sa mémoire », s'est écrié le

vieil homme. « Je n'ai pas entendu la question. »

Elvis Presley est décédé en 1977 à l'âge de 42 ans. Les dossiers déposés devant les tribunaux ont révélé qu'il se droguait. On a découvert des traces de 12 à 14 drogues différentes, surtout des anti-douleurs et des dépresseurs, dans le corps du chanteur.

L'année précédant sa mort, il avait obtenu quelque 200 prescriptions pour des médicaments sur ordonnance.

Interrogé sur les rumeurs voulant qu'il y ait eu de la discorde entre lui et la vedette, peu de temps avant la mort de son protégé, le colonel Parker a répondu qu'Elvis lui avait dit : « Ce sera toujours Elvis et le colonel. »

« Je suis son porte-parole, maintenant qu'il n'est plus », a-t-il continué.

Mais à la suite de procédures judiciaires mettant aux prises le colonel et les héritiers d'Elvis, réglées hors cour, en 1983, le colonel a reçu \$2 millions (US) pour rompre tous les liens qui l'attachaient au chanteur et redonnaient aux responsables de sa succession l'entier contrôle sur les affaires d'Elvis.

À la toute fin de sa vie, lui ont demandé les journalistes, l'artiste a-t-il eu des doutes sur sa carrière ?

Se rappelant qu'Elvis s'était déjà plaint d'être trop gras, le colonel a rétorqué : « Je lui ai dit : regarde Kate Smith. »



Le fabricant des ceinturons d'Elvis continue toujours son fructueux négoce

LASERPHOTO AP

The Care Bears Adventure in Wonderland

« LE FAVORI DE TOUS EST DE RETOUR. » — Bruce Williams, Toronto Sun
« UNE AVENTURE MAGIQUE... » — Louis B. Hobson, Calgary Sun

ADULTES — \$3.50
ENFANTS — \$3.00

LE FAUBOURG 2 SEM

Cherchez l'Étoile

« Cherchez l'Étoile » — Version Française

DAUPHIN 7 SEM

NADINE version originale

Une comédie de ROBERT BENTON

TRI-STAR PICTURES PRESENTS JEFF BRIDGES KIM BASINGER
"NADINE" RUP TORN — ARLENE DONOVAN
DE LA — ROBERT BENTON

RELEASED THROUGH COLUMBIA PICTURES OF CANADA

2 SEM

PLAZA ALEXIS NIMON 2 SEM

AVERTISSEMENT:
Nous vous conseillons de ne pas voir ce film seul.

18 ANS

Psychose Interne

2 SEM

LES SORCIÈRES D'EWING

VERSION FRANÇAISE

POLICE ACADEMY 4 LE BRAS DE FER
« Over The Top »

2e film aux ciné-parcs

3 SEM

DAUPHIN 3 SEM

MEL BROOKS JOHN CANDY RICK MORANIS

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (SPACEBALLS)

Produit par BROOKSFILMS MEL BROOKS SPACEBALLS
Scénario de BILL PULLMAN DAPHNE ZUNIGA DICK VAN PATTEN
Régie de MEL BROOKS
Avec GEORGE WYNER JOAN RIVERS DON FELD JOHN MORRIS TERENCE MARSH
Musique de NICK MCCLEAN
Production de EZRA SWERDLOW

18 ANS

CHATEAUGUAY 1 SEM

QUAND CATHERINE ET PATRICK FONT L'AMOUR À L'ÉCRAN, C'EST POUR DE VRAI — FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA DÉPENDANCE PASSIONNELLE OÙ PERSONNE N'EST EN CONTRÔLE!

STEPHANE FERRARA CATHERINE WILKENING

un film de JOSÉ PINHEIRO

MONBEL AMOUR MADECHIRURE

VERA GREGH VERONIQUE BARRAULT JACQUES CASTALDO PHILIPPE MANESSE
JACKY SIGAUX MOUSS — LOUIS CALAFORTE SOTHA JOSE PINHEIRO
ROMANO MUSUMARRA

COMPLÉMENT DES JARDINS

Après la police, Zidi s'attaque aux diplômés des H.E.C., tous aussi pourris que les Ripoux!

« Une intrigue solide et bien menée... une bonne comédie de situation... » — Le scénario est habile... les dialogues efficaces... la mise en scène est alerte... Zidi connaît bien son métier d'amusant et sa métaphore est bien huilée.

RENE MALO

Association de Malfaiteurs

CLAUDE ZIDI

CHRISTOPHE MALAVOY CLAIRE NEBOUT FRANÇOIS CLUZET

FILMS 7 — FR3 FILMS PRODUCTION — MALO FILM DISTRIBUTION

COMPLÉMENT DES JARDINS

DRAGNET

LE NOM DE LA ROSE 2 SEM

PLATON 6 SEM

VERSION FRANÇAISE

ROBOCOP

2e film aux ciné-parcs

ST-DENIS 3 SEM

EN BREF

Les grands Ballets au Parc La Fontaine

■ Les Grands Ballets Canadiens seront au Théâtre de Verdure du Parc La Fontaine, vendredi à compter de 20 h 30 et samedi, à 15 h 00, pour interpréter quatre chorégraphies: *Aurèle*, de Paul Taylor, musique de Handel, *Agon*, de George Balanchine, musique de Stravinsky, *Tam di Delam*, de Briand Macdonald, musique de Gilles Vigneault et *Sérénade* de Balanchine, musique de Tchaikovsky. L'entrée est libre.

Clement Greenberg à Baie-Saint-Paul

■ Le célèbre critique d'art new-yorkais, Clement Greenberg, participe actuellement au Symposium de la jeune peinture à Baie-Saint-Paul. Il y donnera sa dernière conférence samedi, à 14 h 00, à la polyvalente.

Concert André Laplante annulé

■ Le concert du Trio du Centre d'Arts Orford formé d'André Laplante, Erno Sebestyén et Martin Ostertag, qui devait avoir lieu vendredi à été annulé, le pianiste étant dans l'impossibilité de jouer. Ceux qui se sont procurés des billets pour cet événement pourront obtenir un échange ou un remboursement en s'adressant au Centre d'Arts Orford. Tél.: 1-800-567-6155.

COED TEASERS

18 ANS

LA MAMOUR

VIDEO CASSETTES 12.95

Presse Canadienne
OTTAWA

Premier conservateur à inscrire sa dissidence face à l'initiative gouvernementale de lutte contre les abus en matière d'immigration, M. Jourdenais a réclamé des

Prenant position contre le bill C-84, M. Jourdenais s'est aussi attaqué au projet de loi C-55 sur la réforme du processus de détermination de réfugié, qui est également à l'étude devant le Parlement.

« Il existe pourtant des solutions plus rationnelles et plus ré-

«Le problème du Canada en matière d'immigration, ce n'est pas que les immigrants sont trop nombreux, mais qu'ils sont trop peu.»

En vertu de cette disposition, toute personne qui aide ou même incite à entrer au Canada un groupe de dix personnes ou plus ne disposant pas de pièces d'iden-

M. Jourdenais a déclaré à l'extérieur des Communes avoir préparé une intervention dans la nuit de mercredi à jeudi, après en avoir très longuement discuté avec le premier ministre Brian Mulroney et des représentants de divers groupes religieux et humanitaires.

« Je trouve d'une arrogance incroyable l'attitude du ministre », a lancé le député libéral de Laval-des-Rapides, M. Raymond Gagneau.

MARILYNE GARNEAU
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

« Le Québec, met en garde l'étude, serait certes une des régions qui seraient les plus affectées par ces bouleversements. »

L'étude insiste également sur l'impact négatif qu'aurait sur l'emploi une libéralisation des échanges dans les secteurs mous du tabac, du cuir, du meuble, du bois, du caoutchouc, de la fabrication de machines, de l'industrie chimique et de l'équipement de transport.



CINE-PARC ST-EUSTACHE
 ROUTE 15 ESTRIER 201 432-6660 879-1763

*Le coup d'oeil... le rêve...
l'affrontement!*

NORTH SHORE

DOLBY STEREO
DIGITAL SURROUND SYSTEM

A UNIVERSAL RELEASE
© 1989 UNIVERSAL CITY STUDIOS INC.

MATT DILLER • MIA FAPPEL • JOHN PHILBIN • GERRY LOPEZ AND GREGORY HARRISON

LE FAUBOURG

1616 STE CATHERINE (514) 932-7171

BONAVENTURE

11433 BONAVENTURE (514) 272-2725

«MAID TO ORDER» est
un film délicieux et
intéressant.

—Brice Kirkland, Toronto Sun

«Ally Sheedy est
excellente et Valerie
Perrine est
outrageusement
hilarante.»

—Jeffrey Lyons,
Snoak Preview/Ann

«9+! Touchant, drôle et
excellent.»

—Gary Franklin, KABC-TV

«Un film captivant et
extravagant comme
«Retour vers le futur!»

—Dave Kehr, Chicago Tribune

3^e
SEM.

ALLY SHEEDY

MAID to ORDER

BEVERLY D'ANGELO • MICHAEL ONTKEAN • VALERIE PERRINE
DICK SHAWN • TOM SKERRITT

THE VISTA ORGANIZATION... AMY JONES... ALLY SHEEDY, MAID TO ORDER
GEORGES DELLE RUE... CHARLES SACKURAS III... AMY JONES... JEFF HUNZWE... A RANDY HUNZWE
...HEBB JAFFE... MORT ENGELBERG... AMY JONES

VERSION ORIGINALE

ORIGINAL SOUNDTRACK

NOUVEAURE

PLACE NOUVEAURE 941-3725

2001 UNIVERSITÉ

CON DE MAISONNEUVE 849-4516

«UN ZOO, LA NUIT» ACCUEILLI PAR UNE OVATION!

FRANÇOIS JAVO, LE JOURNAL DE MONTREAL

Moi, j'ai vu «UN ZOO, LA NUIT» deux fois
et je le reverrai. J'en reste tout ému
et surexcité deux jours après.

BRUNO POSTEL, LA PRESSE

★★★★ À VOIR ABSOLUMENT!

RICHARD GUAY, BON COMMERCE

Un poème urbain, candide, provocant
et pur comme la première oeuvre
d'un jeune cinéaste.

MICHEL PETHONIS, LES BELLES HEURES, R.C.

«UN ZOO, LA NUIT» de Jean-Claude Lauzon
a touché et même bouleversé les festivaliers
et l'accueil des festivaliers a bouleversé Lauzon.

FRANÇOIS GRIMALDI, LA PRESSE

«UN ZOO, LA NUIT» révèle un grand comédien:
Roger LeBel.

FRANÇOIS LAURENCEAU, LE DÉVOIR

Jean-Claude Lauzon
est devenu en les-
pace d'une semaine
le découvreur d'un
talent unique. Le
jeune cinéaste
a touché et même
bouleversé les
festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

C'est de son vif
sentiment que le
jeune cinéaste
a touché et même
bouleversé les
festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

Tout le film est
un mélange de
tendresse et de
violence exquise.
Une douce fable
poétique qui
examine

Un zoo la nuit est
le premier film
de maturité d'un
jeune cinéaste.

UN ZOO LA NUIT
est le premier film
de maturité d'un
jeune cinéaste.

UN ZOO LA NUIT
est le premier film
de maturité d'un
jeune cinéaste.

ROGER LE BEL GILLES MAHEU

UN ZOO LA NUIT

LE FILM DE JEAN-CLAUDE LAUZON

LES PRODUCTIONS 127 • OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
JEAN-CLAUDE LAUZON
ROGER LE BEL GILLES MAHEU
JEAN-CLAUDE LAUZON JEAN-CLAUDE LAUZON JEAN-CLAUDE LAUZON
JEAN-CLAUDE LAUZON JEAN-CLAUDE LAUZON JEAN-CLAUDE LAUZON

UN ZOO LA NUIT
est le premier film
de maturité d'un
jeune cinéaste.

14^e
SEM.

Interprétation ma-
gistrale de Roger Le
Bel et Gilles Maheu
dans un film d'un
jeune cinéaste
qui a touché et même
bouleversé les
festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

L'œuvre la plus
marquante du film
festival de Cannes est
un film d'un jeune
cinéaste qui a touché
et même bouleversé
les festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

L'œuvre la plus
marquante du film
festival de Cannes est
un film d'un jeune
cinéaste qui a touché
et même bouleversé
les festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

Un premier film
très marquant, qui
a touché et même
bouleversé les
festivaliers et l'accueil
des festivaliers a
bouleversé Lauzon.

10^e
SEM.

UN ZOO LA NUIT

UN ZOO LA NUIT

CINÉ-PARCS

CINEPLEX ODEON

CONCOURS
GAGNEZ
 UN PICK-UP 4x4
FORD RANGER STX «HIGH RIDER»





Super ETE 87
 Tirage le 29 août 1987
METRO
 LE SPECIALISTE
par excellence

EN COLLABORATION AVEC:

 SORTIE 2
 A POINTE-CALUMET 640 OUEST

Environ 800 travailleurs de la construction débrayent à Bécancour

Presse Canadienne

La situation est revenue à la normale hier sur le chantier de construction de Domtar à Windsor, dans l'Estrie, mais elle s'est envenimée au chantier de Norsk Hydro Canada Inc. dans le parc industriel de Bécancour dans la Mauricie.

Les 1 800 travailleurs de la construction, qui oeuvrent sur le chantier de l'usine Domtar de Windsor sont retournés au travail hier matin, à la suite d'un débrayage d'une journée, mercredi.

Une entente intervenue en fin d'après-midi mercredi avec les entrepreneurs en construction du chantier de Windsor assure les travailleurs qu'ils continueront

de recevoir la prime de transport prévue à l'article 23.15 du décret gouvernemental, qui tient lieu de convention collective de travail dans l'industrie de la construction.

«Ça règle le problème pour le chantier de Domtar, pour le moment», a commenté hier M. Gino Morin, porte-parole du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (international), au cours d'un entretien. «Mais nous n'avons toujours pas d'entente globale avec l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) quant à l'interprétation de la clause 23.15 du décret.»

«Si un autre gros chantier industriel ouvrait au Québec et que l'AECQ refusait de verser la pri-

me de déplacement aux travailleurs, rien n'exclut que les travailleurs de la construction du chantier de Domtar ne débrayent par solidarité dans le cadre d'une action déclenchée sur le plan provincial», poursuit M. Morin.

La situation était loin d'être réglée en tout cas dans le parc industriel de Bécancour hier. Dès 5h30, les quelque 600 travailleurs syndiqués du chantier de construction de Norsk Hydro ont été invités par leurs dirigeants syndicaux à ne pas se présenter au travail et le mouvement a été suivi de sorte que toute la journée, le chantier était pratiquement désert, seuls quelques cadres étant aperçus çà et là.

Une bonne proportion des travailleurs des chantiers de construction d'Oxychem (environ

160 travailleurs syndiqués) et Hydrogène (125) également dans le parc industriel de Bécancour, auraient choisi de suivre le mouvement après l'heure du lunch. Seuls les électriciens affiliés à un local de la FTQ et oeuvrant sur le chantier d'Hydrogène auraient décidé de ne pas emboîter le pas.

M. Yves Babin, président du comité de consultation régionale au Conseil provincial des métiers de la construction a indiqué qu'on pouvait généralement s'attendre que les moyens de pression soient amplifiés dans les prochains jours.

Selon le représentant du Conseil provincial de Windsor, d'ailleurs, le retour au travail des travailleurs du chantier de Dom-

tar n'est qu'une trêve, qui a été consentie pour Domtar, parce que les travailleurs y sont bien traités, et ce depuis trois ans. «C'est par considération pour Domtar que nous avons accepté le compromis», dit-il encore.

M. Morin signale que le problème reste entier, puisque l'AECQ a décidé de refusé de clarifier le texte de l'article 23.15, jugé ambigu et interprété différemment par la Cour d'appel du Québec.

Le 11 juin, la Cour d'appel a en effet rendu un jugement décrétant que la clause ne s'applique pas aux travailleurs de la construction industrielle, à l'exception de ceux exerçant les métiers de tuyauteurs, électriciens et de chaudronniers.

Une demande en vue de re-

prendre les négociations pour clarifier cette clause a été rejetée par l'AECQ. La Commission de la construction du Québec et la Cour supérieure avaient d'abord donné raison aux travailleurs syndiqués quant à l'interprétation de la clause en litige.

Le Conseil provincial considère que l'AECQ viole les conditions de travail qu'elle a elle-même fixées, quelques années plus tôt, et instaure un climat d'affrontement sur les chantiers. Selon le syndicat, à l'époque, la demi-heure par jour payée aux travailleurs de la construction des chantiers industriels visait à rétablir l'équilibre avec certains métiers, qui bénéficiaient déjà d'une prime égale à une heure de salaire, alors que d'autres groupes ne recevaient aucune compensation.

Un typhon fait huit morts et des milliers de sans-abri aux Philippines

Agence France-Presse
MANILLE

Huit personnes ont été tuées lors du passage du typhon Betty dans le sud de l'île de Luzon, la plus grande des Philippines, dans la nuit de mercredi à hier, et 2 561 personnes sont sans-abri, selon un bilan établi hier par l'agence officielle PNA.

Toujours selon l'agence, six pêcheurs sont portés disparus.

De son côté, le Centre national

de coordination des catastrophes naturelles (NDCC) ne fait état que de sept personnes tuées, mais a indiqué que la rupture de lignes téléphoniques a pu empêcher de disposer de l'ensemble des informations.

Ecrasé par un cocotier

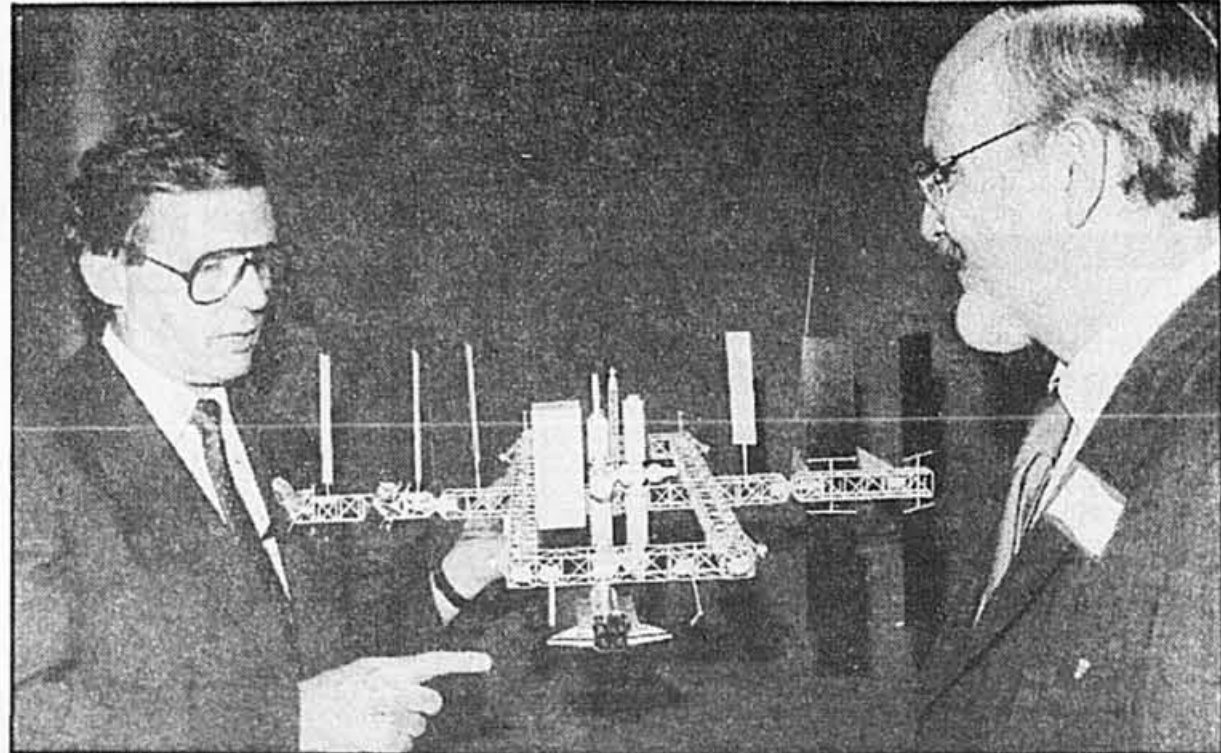
L'une des victimes, un garçonnet de six ans, est mort écrasé par un cocotier abattu par des vents allant jusqu'à 220 km heure à San Pablo au sud de Manille, a précisé le NDCC qui a estimé pour sa part

le nombre des sans-abri à 1 261 personnes. Deux personnes ont par ailleurs été blessées, selon le centre.

Le typhon, qui a épargné la capitale, s'est éloigné en direction du Vietnam.

Second cyclone

Un autre cyclone se dirige selon le centre de météorologie vers l'île de Luzon. Ce nouveau typhon était à 950 km au nord-est de la ville de Virac à l'est des Philippines hier matin et se dirigeait vers le nord de l'île.



M. Pierre MacDonald, ministre québécois de la Science et de la Technologie, montre à M. Cooper Langford, vice-recteur de l'Université Concordia, une maquette de la station orbitale américaine.

MacDonald incite les universitaires à se tourner vers la technologie spatiale

Le ministre québécois de la Science et de la Technologie, M. Pierre MacDonald, a encouragé les scientifiques des quatre universités de la ville de Montréal à s'engager de plus en plus dans le domaine de la haute technologie spatiale. «Montréal, c'est spatial», a-t-il lancé, reprenant le slogan du jour.

M. MacDonald a formulé ce message hier dans le hall de l'Université Concordia. Il participait, en compagnie du vice-recteur à la recherche de cette institution, M. Cooper Langford, à l'inauguration de l'exposition d'une maquette miniature et de dessins de la future station orbitale américaine.

L'Université Concordia organise, avec l'Université de la Californie à Los Angeles et la société américaine Rockwell International, un colloque devant avoir lieu du 13 au 18 septembre. Cette rencontre abordera la question de l'analyse et du design des stations orbitales.

Le ministre MacDonald a pour sa part rappelé qu'Européens et Japonais se préparent eux aussi à construire de pareilles stations.

Le ministre d'État fédéral à la science, M. Frank Oberle, sera présent au banquet d'ouverture du colloque de septembre. Le spécialiste en astronautique, le major Jerry Ross, de la NASA, prononcera une conférence à la fin des sessions.

L'Université Concordia a annoncé son intention de collaborer avec l'industrie dans les domaines suivants:

- la recherche de matériaux nouveaux devant être utilisés dans des climats extrêmes;
- le perfectionnement des simulateurs de vols;
- la recherche dans le domaine de l'aérodynamique et de la dynamique des fluides;
- l'énergie photovoltaïque; et,
- le perfectionnement des antennes.

Quatre hommes inculpés du plus important hold-up de Grande-Bretagne

Renter
LONDRES

Quatre hommes ont été inculpés hier pour le plus important hold-up de l'histoire de la Grande-Bretagne, le mois dernier dans un centre de coffres-forts, a annoncé hier la police.

Elle a ajouté qu'un Italien, Valerio Vicci, un Britannique, David Poole, et un Israélien, Israel Pinkas, avaient été inculpés de participation au hold-up du 12 juillet du centre de dépôt de Knightsbridge, près du magasin de luxe Harrods à Londres. Un autre Israélien, Eliahu Ephraïm, a été inculpé de recel.

Environ 30 millions de livres sterling (\$65 millions environ) en espèces et en bijoux avaient été dérobés, les malfaiteurs ayant trompé les gardes en se faisant passer pour des clients.

«J'ai des informations selon lesquelles le vrai chiffre pourrait atteindre 40 millions de livres sterling (\$90 millions environ), mais dire qu'il s'élève au moins à 30 millions (de livres sterling) serait juste», a déclaré l'inspecteur Richard Leach. «C'est le plus grand hold-up du pays.»

Selon M. Leach, la police a déjà récupéré plus de cinq millions de livres sterling (\$11 millions environ) de diamants, d'argenterie, de bijoux et en espèces.



Le 649 au Québec

Pour un troisième tirage d'affilée, des Québécois ont rafle le gros lot de Lotto 649. Deux montants de \$838 522 ont été attribués à la suite du tirage du 12 août. Le premier des deux prix va à une famille montréalaise (photo du bas) composée de M. Vincenzo Micelli, son épouse Maria et leurs enfants Giovanna, Liboria et Domenico. L'autre prix a été empoché par Maria Irene Correia Duarte (photo du haut), employée dans une usine de textiles, et sa soeur Maria De Lurdes.

PHOTO CP



LA BATAILLE DES ÉTOILES... ARRIVE SUR TERRE!

MASTERS OF THE UNIVERSE

THE CANNON GROUP INC. Golan-Globus Gary Goodard
DOLPH LUNDGREN - FRANK LANGELLA
MASTERS OF THE UNIVERSE COURTNEY COX - JAMES TOLAN - CHRISTINA PICKLES
MEG FOSTER
BILL CONTI JULIE WESS JANE V. COATES ACE
RICHARD EDLUND WILLIAM STOUT HANANA BAEY ELLIOT SCHICK
EDWARD R. PRESSMAN DAVID ODELL MENAHEM GOLAN YORAM GLOBUS
CANNON

ALTALEX NINON (V.O. ANGLAISE) DISTRIBUE PAR CINÉPLEX ODEON FILMS

SQUARE BÉCANOUR BROSSARD ASTRE

«... Fulgurant, renversant... un film à haute tension...»
— Jeffrey Lyons, Sneak Previews Inn

Est-ce un crime ou la passion ou la preuve d'une trahison?

NO WAY OUT
(V.O. ANGLAISE)

KEVIN COSTNER GENE HACKMAN
A NEUFELD/DOUGLAS GILBERT PRODUCTION. A ROGER DONALDSON FILM
KEVIN COSTNER GENE HACKMAN "NO WAY OUT" SEAN YOUNG WILL PATTON AND HOWARD DUFF
MUSIC BY MAURICE JARRE DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY JOHN ALCOCK B.S.C.
EXECUTIVE PRODUCER MACE NEUFELD SCREEN STORY AND SCREENPLAY BY ROBERT GARLAND
BASED ON THE BOOK "THE BIG CLOCK" BY KENNETH FEARING
PRODUCED BY LAURA ZISKIN AND ROBERT GARLAND DIRECTED BY ROGER DONALDSON
CINÉPLEX ODEON

PRÉSENTATION SPÉCIALE
AUCUN COUPON OU LAISSEZ-PASSER ACCEPTÉS

PLACE DU CANADA

Vous savez qui appeler quand surviennent les fantômes
Mais qui donc appellerez-vous lorsque surviendront des monstres?

MONSTER SQUAD
VERSION ORIGINALE

TAFY ENTERTAINMENT PICTURES/KEITH BARISH PRODUCTIONS
THE STAR PICTURES A PETER RYAN PRODUCTION A FRED DEKNER FILM
PRODUCED BY NEIL A. MACHUS
CAST: RICHARD EDLUND, A.S.C. SEAN YOUNG, STAN WINSTON
NEIL A. MACHUS DIRECTEUR GÉNÉRAL PETER RYAN, ROB COHEN, KEITH BARISH
SCÉNARIO: SHANE BLACK A FRED DEKNER PRODUIT PAR JONATHAN A. ZIMBERT
RÉALISÉ PAR FRED DEKNER

PRÉSENTATION SPÉCIALE
AUCUN COUPON OU LAISSEZ-PASSER ACCEPTÉS

PLAZA ALEXIS-NINON BROSSARD

EN BREF

LE JEUNE KOUNELIS TOUJOURS RECHERCHÉ

Des photos, format poster, du petit Jean-Pierre Kounelis, 12 ans, disparu depuis l'assassinat de son père, le 19 juin, seront placardées dans toutes les stations de métro ainsi que dans les centres commerciaux de la métropole. Cette mesure a été prise par l'organisme Jeunesse au Soleil, en collaboration avec l'Opération Tandem, pour aider à trouver l'enfant. Une récompense de \$20 000 est toujours promise à quiconque fournira des renseignements permettant de retrouver le disparu.

la famille n'ayant pas été informée.

IDENTIFIER LES CHAMPIGNONS

Des séances d'identification de champignons au sont, comme par le passé, offertes au public par le cercle des mycologues de Montréal. Pour y participer, il suffit de se rendre au local 145 du Jardin botanique situé au 4101 rue Sherbrooke est, le dimanche entre 16h et 20h, à compter du 16 août jusqu'au 4 octobre.

CADAVRE IDENTIFIÉ

La police a révélé l'identité de l'homme dont le corps a été trouvé dans le parc du Mont-Royal, le 25 juillet dernier. Il s'agit de M. Marcel Hénaff, 58 ans, qui habitait rue Laurier, à Montréal. Il était porté disparu depuis le 3 août, et a pu être identifié grâce à la participation de voisins.

L'INCENDIE DE RHODES ÉTEINT

L'incendie qui a fait rage pendant quatre jours sur l'île de Rhodes et détruit des milliers d'hectares de forêts a été éteint hier, a annoncé le porte-parole du gouvernement. L'incendie a ravagé les collines boisées du centre de l'île mais n'a jamais menacé les hôtels situés autour de la ville de Rhodes, où séjourne la majorité des 45 000 touristes. Il n'a fait aucune victime mais a tué du bétail et des animaux sauvages. On ne dispose pas encore d'estimations officielles des dégâts. Selon des responsables à Rhodes, environ 16 000 hectares de forêts et de champs ont été détruits. Le premier ministre grec Andreas Papandreu a remercié son homologue italien M. Giovanni Goria pour l'aide de son pays, qui a envoyé deux appareils C-130 pour lutter contre le feu.

FEMME DE 77 ANS TUÉE PAR UN CAMION

Une femme de 77 ans, qui a été renversée par un camion, en début d'après-midi, hier, à l'angle de la rue Van Horne et de la Côte des Neiges, à Montréal, a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital juif de Montréal. Au moment d'aller sous presse, l'identité de la victime ne pouvait toujours pas être révélée.

VERSION FRANÇAISE
BEVERLY HILLS 90210
EDDIE MURPHY
VALLEYFIELD ST-JEROME
COLLETTE TROIS-RIVIÈRES
Aussi au ciné-parc (Tel.: 467-0402)

Stanley Kubrick's
FULL METAL JACKET
VERSION ORIGINALE
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

L'ENFANT SACRÉ DU TIBET
CINÉ-PARC LAVAL

LE PRÉDATEUR
Mannequin
ST-DENIS CINÉ-PARC ST-EUSTACHE

